

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**Développer une collection :  
la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal**

**Cécile Cérède**

**Sous la direction de : Jean-Paul ODDOS  
Documentation générale du Mnam-Cci**

**1996**

**Ecole Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**Développer une collection :  
la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal**

**Cécile Cérède**

**Sous la direction de : Jean-Paul ODDOS  
Documentation générale du Mnam-Cci**

**Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal  
Michelle Gauthier, directrice de stage.**

**1996**

**Résumé :**

La Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal possède une politique écrite de développement des collections. Ce mémoire étudie le contenu d'un tel document et son utilisation dans une bibliothèque qui concilie des activités bibliothéconomiques traditionnelles avec une expertise plus innovatrice en gestion de l'information.

**Abstract :**

The Media Centre of the Musée d'art contemporain of Montreal has a written collection development policy. This dissertation deals with the content and the use of such a written policy. The library is very innovative in the field of information resources management too.

**Descripteurs :**

Bibliothèques spécialisées, Bibliothèques de musées, Développement des collections (bibliothèques), Gestion de l'information.

**Keywords :**

Special libraries, Museum libraries, Collection development (Libraries), Information resources management.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
<hr/>	
<b>I. PRESENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE.</b>	<b>9</b>
<hr/>	
<b>A. LE MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL.</b>	<b>9</b>
1°/ HISTORIQUE.	9
2°/ SITUATION.	10
3°/ LA COLLECTION.	10
4°/ FONCTIONNEMENT.	11
<b>B. LA MÉDIATHÈQUE.</b>	<b>14</b>
1°/ UNE BIBLIOTHÈQUE AU SEIN DU MUSÉE.	14
2°/ LES VISAGES DE LA MÉDIATHÈQUE.	16
3°/ LES COLLECTIONS DE LA MÉDIATHÈQUE.	23
<hr/>	
<b>II. DEVELOPPER UNE COLLECTION.</b>	<b>29</b>
<hr/>	
<b>A. APPROCHE THÉORIQUE.</b>	<b>29</b>
1°/ DISTINCTION : DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS, SÉLECTION, ACQUISITION.	29
2°/ LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.	30
<b>B. QU'EST CE QU'UNE POLITIQUE ÉCRITE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS ?</b>	<b>36</b>
1°/ ELABORATION DU DOCUMENT.	36
2°/ CONTENU D'UNE POLITIQUE ÉCRITE : L'EXEMPLE DE LA MÉDIATHÈQUE.	37
3°/COMMENTAIRES.	41
<hr/>	
<b>III. UTILITÉ D'UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.</b>	<b>46</b>
<hr/>	
<b>A. UN INSTRUMENT DE COMMUNICATION.</b>	<b>46</b>
1°/ VISIBILITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MUSÉE.	46
2°/ INFORMATION DU PERSONNEL ET DES RESPONSABLES SUCCESSIFS DE LA BIBLIOTHÈQUE.	47
3°/ INFORMATION DU PUBLIC.	48
4°/ INFORMATION D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES.	49
<b>B. UN OUTIL DE GESTION RÉDIGÉ.</b>	<b>49</b>
1°/ LIMITES DE LA COLLECTION.	49
2°/ ELAGAGE.	50
3°/ DONS ET ÉCHANGES.	52
<b>C. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DANS LA SÉLECTION DES DOCUMENTS.</b>	<b>55</b>
1°/ UN FACTEUR ESSENTIEL : LE BUDGET.	55
2°/ PROCÉDURES DE SÉLECTION.	57
3°/ UN BILAN MITIGÉ.	58
<hr/>	
<b>IV UN PROJET STIMULANT POUR LA COLLECTION : LA VEILLE THÉMATIQUE.</b>	<b>63</b>

<b>A. PRÉSENTATION DU PROJET.</b>	<b>63</b>
1°/ ELABORATION DU PROJET.	63
2°/ SUJETS DE VEILLE 1996-1997.	64
3°/ ORGANISATION DE LA VEILLE.	64
<b>B. INFLUENCE DE LA VEILLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.</b>	<b>68</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>70</b>
<hr/>	
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>72</b>
<hr/>	
<b>ANNEXE I</b>	<b>A</b>
<hr/>	
<b>ANNEXE II</b>	<b>B</b>
<hr/>	
<b>ANNEXE III</b>	<b>C</b>
<hr/>	
<b>ANNEXE IV</b>	<b>D</b>
<hr/>	

## **INTRODUCTION**

La Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal possède une politique écrite de développement des collections depuis 1987, date à laquelle Michelle Gauthier, l'actuelle responsable de la bibliothèque a pris ses fonctions. La rédaction de ce document a même été la première tâche qu'elle a entreprise.

Cette attitude n'est pas surprenante au Canada où la bibliothéconomie est une véritable discipline universitaire. Les différents aspects de la gestion d'une bibliothèque sont enseignés aux étudiants pendant quatre ans et le bagage théorique de ces futurs responsables est donc d'emblée considérable. La Médiathèque continue d'ailleurs de participer à ce bouillonnement intellectuel sur les bibliothèques en accueillant chaque année de nombreux stagiaires. Ces derniers lui permettent de prendre connaissance des plus récentes tendances du métier et de mener une réflexion constante sur ses pratiques.

Le professionnalisme nord-américain ne se caractérise pas seulement par de solides connaissances théoriques. Il s'accompagne également de positions très pragmatiques. Le personnel de la Médiathèque, par exemple, concilie sans état d'âme, deux services et deux métiers : bibliothèque et documentation. Son seul objectif est de répondre au mieux aux besoins documentaires des usagers. Les solutions les plus rapides, efficaces, économiques sont sans cesse recherchées et guident les choix des responsables des bibliothèques qui doivent s'adapter aux évolutions économiques et technologiques actuelles. La Médiathèque est très représentative de cette adaptation à une réalité en mouvement.

En Amérique du Nord, comme en Europe, les établissements publics connaissent des restrictions budgétaires. Le contexte actuel est particulièrement défavorable aux bibliothèques de musées qui sont souvent le premier service touché par les coupures budgétaires au sein de l'institution. Au Québec, seules la Médiathèque et la bibliothèque du Musée du Québec sont encore ouvertes au public et encore ont-elles dû réduire leurs

horaires d'ouverture et les services proposés. Elles s'efforcent donc par tous les moyens de rester visibles et tous leurs choix sont effectués dans un objectif affiché de rentabilité. C'est dans cette perspective que la Médiathèque fait usage des nouvelles technologies. Elle dispose d'un accès au réseau Internet et a même créé son propre site Web. Elle participe activement à la gestion de l'information dans le Musée en cherchant à devenir son agence d'information, une plate-forme vers laquelle convergeraient toutes les informations circulant dans l'institution pour y être traitées, organisées, puis réutilisées. Ce professionnalisme, ces capacités d'adaptation, une créativité certaine rendent la Médiathèque très attrayante comme milieu d'étude. Il est intéressant d'examiner sa politique de développement des collections pour plusieurs raisons. D'une part, rares sont les bibliothèques de musées en France qui ont rédigés une telle politique. D'autre part, cela constitue une sorte de retour aux sources puisque c'est dans les pays anglo-saxons que le sujet a commencé à susciter un intérêt qui ne s'est pas encore tari. Peu de publications cependant portent sur le développement des collections d'une bibliothèque spécialisée. Il est vrai qu'une bibliothèque de musée a un mandat très particulier, conditionné par les missions et objectifs de l'établissement dont elle dépend. Sa spécialisation poussée, qui tend à l'exhaustivité est également une raison de s'interroger sur la nécessité d'une politique écrite dans ce type de bibliothèque.

A la présentation de la bibliothèque fera donc suite une analyse du contenu de sa politique écrite de développement des collections. Sa confrontation à la réalité permettra de dégager son utilité et son utilisation dans la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal.

## **I. PRESENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE.**

Bibliothèque spécialisée, la Médiathèque dépend du Musée d'art contemporain de Montréal (MACM). Avant d'aborder sa présentation proprement dite, il est nécessaire de décrire brièvement l'institution dont la bibliothèque fait partie, de manière à éclairer le contexte dans lequel elle évolue.

### **A. Le Musée d'art contemporain de Montréal.**

1<sup>o</sup>/ Historique.

Fondé en 1964 par le Ministère des affaires culturelles<sup>1</sup>, le MACM a pour vocation de présenter au public les principales étapes et les tendances les plus significatives de l'art contemporain. Fruit de la collaboration des autorités gouvernementales avec le milieu artistique québécois, il a été conçu dès l'origine comme un lieu de conservation, de diffusion et d'animation, appelé à jouer un double rôle de gardien du patrimoine artistique collectif et de promoteur des oeuvres d'art les plus actuelles. La Loi sur les musées nationaux de 1984, qui accorde au MACM un statut de société d'Etat et lui confère ainsi une plus grande autonomie administrative, confirme ce mandat dans son article 24 :

« Le Musée d'art contemporain de Montréal a pour fonctions de faire connaître, de promouvoir et de conserver l'art québécois contemporain et d'assurer une présence de l'art contemporain international par des acquisitions, des expositions et d'autres activités d'animation. »

---

<sup>1</sup> Louise Letocha, Historique du Musée d'art contemporain de Montréal, MACM, 1981 non paginé.

Le Musée a ainsi développé une collection permanente et présenté quelque 600 expositions depuis son ouverture. Il faut noter que, s'il n'est pas l'unique musée à présenter une collection d'art contemporain à Montréal, les collections du Musée des beaux-arts de Montréal<sup>2</sup> comportant également une section dans ce domaine, c'est le seul à s'y consacrer exclusivement.

### 2°/ Situation.

Situé pendant près de vingt-cinq ans sur la rive Sud du Saint-Laurent, à proximité d'une zone industrielle, le MACM s'élève depuis 1992 en plein centre ville, sur la Place des Arts, « complexe culturel unique au Canada où se côtoient les arts de la scène et les arts visuels »<sup>3</sup> ; un théâtre et une très belle salle de concert se trouvent en effet près du Musée. Il possède lui-même une salle multimédia où sont présentées des créations en danse, théâtre, poésie, musique, cinéma ainsi que des spectacles multidisciplinaires.

Le nouvel édifice, d'une superficie totale de 15 100 m<sup>2</sup>, donc trois fois plus grand que le précédent, a été réalisé par la firme d'architectes Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés.

Il n'est pas indifférent de mentionner cette localisation car le déménagement du Musée a fait l'objet de nombreuses discussions pendant des années et aura eu un impact retentissant sur le nombre de visiteurs de l'établissement<sup>4</sup>. Le Musée est maintenant accessible directement depuis le métro, ce qui rend sa fréquentation aisée, même pendant les longs mois de l'hiver québécois.

### 3°/ La collection.

---

<sup>2</sup> Ce Musée possède aussi une bibliothèque, mais elle est, en raison de coupures budgétaires, quasiment fermée au public.

<sup>3</sup> dixit la propagande touristique.

<sup>4</sup> La fréquentation pour 1995 a été de 113 661 visiteurs.

Elle regroupe environ 5000 oeuvres issues des principaux courants artistiques depuis 1939 et présente ainsi le travail d'un millier d'artistes, nord-américain pour les trois-quarts. Les oeuvres des artistes québécois, dont les plus célèbres sont Paul-Emile Borduas et Jean-Paul Riopelle, forment presque les deux tiers de la collection. Plusieurs disciplines y sont représentées : peinture, dessin, sculpture, estampe, photographie et vidéo. Sur les huit salles d'expositions d'une superficie totale de 2500 m<sup>2</sup>, deux seulement étaient affectées à la présentation de la collection permanente, les autres étant utilisées pour les expositions temporaires. On pouvait voir, cet été, deux expositions, l'une consacrée à Louise Bourgeois et l'autre à Louis Comtois, un peintre québécois.

4°/ Fonctionnement.

*a/ généralités.*

Dirigé par Marcel Brisebois, le MACM est actuellement composé de six unités administratives : une direction générale, un secrétariat général, et quatre directions, conservation, éducation et documentation, communication et marketing, et administration.<sup>5</sup> Il emploie une centaine de personnes dont huit conservateurs.

Le gouvernement du Québec assume entièrement le financement de la gestion du Musée, mais les acquisitions pour la collection permanente dépendent en grande partie d'autres sources financières. Depuis trois ans a été créé le fonds des activités commerciales du MACM qui regroupe toutes les activités générant un revenu au sein du Musée : le restaurant, la boutique, le service de consultation en technologie appliquée aux arts<sup>6</sup>. La moitié des bénéfices réalisés par ce fonds est destinée aux acquisitions. Ces dernières sont également financées par les dons reçus par le Musée.

---

<sup>5</sup> Cf. organigramme en annexe.

<sup>6</sup> Il s'agit d'un service mettant en valeur les connaissances techniques développées par les employés du Musée en matière de gestion de salles de spectacles multimédias.

*b/ gestion de l'information dans le Musée.*

Elle est du ressort de trois services : les Archives de la collection, le Service de gestion documentaire et la Médiathèque.

Les Archives de la collection s'occupent de la documentation des oeuvres de la collection permanente. A ce titre, tous les documents concernant les oeuvres, y compris les fonds d'archives privées des artistes représentés dans la collection relèvent de la gestion de ce service. Ainsi les fonds d'artistes acquis jusqu'à présent par le Musée sont-ils traités et diffusés sous sa responsabilité. Les Archives constituent également un dossier sur chacune des oeuvres et alimentent une base de données regroupant les informations les concernant.

Le service de gestion documentaire s'intéresse, quant à lui, aux dossiers administratifs du Musée. Ces documents connaissent trois étapes correspondant à leur niveau d'utilité pour l'administration : une phase d'activité, une phase de semi-activité, puis une phase d'inactivité. A ce dernier stade, ils acquièrent le statut d'archives institutionnelles et sont transférés à la Médiathèque pour être traités de manière définitive.

L'informatique, malgré son importance croissante dans le domaine de la gestion de l'information, ne dispose pas de son propre service. Elle relève, en effet, du secrétariat général. Cette absence d'autonomie pose des problèmes parce qu'elle retarde l'implantation d'un SGBDR<sup>7</sup> où l'ensemble des données nécessaires à tous les intervenants du Musée serait intégré et accessible.

Le dernier pôle documentaire du Musée est constitué par la Médiathèque qui va maintenant faire l'objet d'une présentation plus détaillée.

---

<sup>7</sup> SGBDR : système de gestion de base de données relationnelle.



## **B. La Médiathèque.**

Après avoir situé la bibliothèque dans l'institution et signalé ses différents rôles, ses collections seront présentées.

1°/ Une bibliothèque au sein du Musée.

*a/ les évolutions de la bibliothèque.*

La bibliothèque a toujours existé dans le Musée d'art contemporain de Montréal, malgré ses différentes appellations. Il est intéressant de constater que le Musée s'est reconnu, dès sa création, une forte fonction éducatrice qui n'est pas étrangère à l'ouverture au public en 1965, soit en même temps que les salles d'expositions, d'un centre de recherche et de documentation. Son premier directeur, Guy Robert, attache, en effet, beaucoup d'importance à ces deux tâches à l'intérieur du Musée et ce centre documentaire est, à l'époque, promis à un brillant avenir.<sup>8</sup>

Créée sous le nom de bibliothèque, elle ne tardera pas à être dénommée Centre de documentation, avant de devenir, au moment de la réouverture du Musée dans le centre de la ville, en 1992, la Médiathèque. Ce dernier terme reflète mieux la diversité des supports disponibles dans la bibliothèque et l'importance attachée à l'information véhiculée par de nouvelles technologies. Ces changements de noms traduisent bien les profondes transformations qu'a connues la bibliothèque. De simple dépôt de livres, elle est devenue un service structuré, doté d'un fonds documentaire varié et important ; sa mission s'est élargie grâce à un effort constant pour regrouper en ce lieu unique toutes les ressources documentaires du Musée. Elle assure ainsi la collecte des documents

---

<sup>8</sup> « Un centre spécialisé au service des professeurs et étudiants en art, des chroniqueurs et critiques, des amateurs et collectionneurs, par ses recherches, ses publications, ses réserves et ses documentations, etc. » Guy Robert, « Musée d'art moderne », Maintenant, no 37, janv. 1965, p.32.

audiovisuels et a pris en charge le traitement des archives des événements publics organisés par le Musée<sup>9</sup>.

Jusqu'en 1992, la bibliothèque dépend, classiquement, de la direction de la conservation. Le déménagement du Musée étant l'occasion d'une restructuration de ses services, elle est alors rattachée à la direction de l'éducation et de la documentation qui vient juste d'être créée. L'appartenance à cette nouvelle direction donne une plus grande autonomie de fonctionnement à la bibliothèque ; il devient maintenant plus difficile pour les conservateurs de contester les principes élaborés par la responsable de la Médiathèque et approuvés par une direction du Musée. Mais elle l'éloigne dans le même temps d'un centre névralgique d'information. C'est pourquoi, il est important pour la bibliothèque de bien expliquer son action, pour rester visible au milieu de l'institution.

*b/ la Médiathèque aujourd'hui.*

La Médiathèque dispose de 480 m<sup>2</sup>, au deuxième étage du Musée, en face des bureaux de la conservation. Ses nouveaux locaux, neufs et bien éclairés, sont très agréables. La salle de lecture, bordée de fenêtres donnant sur la Place des Arts, peut accueillir une quarantaine de personnes pour la consultation sur place. Le taux de fréquentation de la Médiathèque serait d'environ 20 000 usagers par an. Les collections, à l'exception des dossiers documentaires, se trouvent toutes dans la salle ouverte au public. La bibliothèque ne possède donc pas de magasin.

Les documents sont classés selon le système de classification de la Library of Congress, les divisions les plus développées étant N-NX pour arts visuels et TR pour photographie.

La bibliothèque est informatisée depuis 1990, mais n'a pas encore effectué la rétroconversion de ses fichiers papier.

---

<sup>9</sup> C' est la raison du transfert, du service de gestion documentaire vers la Médiathèque, des documents administratifs inactifs.

Elle est animée par une équipe de neuf personnes : une bibliothécaire responsable, Michelle Gauthier, un documentaliste, une bibliothécaire de référence à mi-temps, quatre techniciennes en documentation, une agent de bureau et une auxiliaire de bureau.<sup>10</sup>

La bibliothèque n'est organisée ni par service, ni par secteur. Trois tâches, dont obligatoirement le service du public, sont assignées à chaque membre de l'équipe, sauf à la responsable de la bibliothèque, et au documentaliste.

2°/ Les visages de la Médiathèque.

*a/ un centre documentaire pour le personnel du Musée.*

La bibliothèque est ouverte pour cette catégorie d'usagers du lundi au vendredi de 9h à 16h30. La clientèle interne représente 50 % de la clientèle de la Médiathèque, en terme de fréquentation. De nombreux employés du Musée (44 %) sont des usagers de la bibliothèque à laquelle ils ont recours plus de 6 fois par mois pour bénéficier de ses différents services<sup>11</sup>.

La Médiathèque concentre presque toutes les ressources documentaires de l'institution et peut ainsi soutenir les recherches des conservateurs, fournir de l'information pour les publications, expositions, colloques, et autres projets.

Pour remplir cette tâche, elle propose une vaste gamme de service au personnel du Musée.

Elle lui accorde des prêts, sous la condition que les documents empruntés ne quittent pas l'enceinte du Musée. Ces prêts sont gérés pour l'instant à l'aide d'une petite base de données.

---

<sup>10</sup> Terminologie québécoise.

<sup>11</sup> Voir CARDINAL, Renaud. *Profil de la clientèle de la Médiathèque du MACM*. 1994, 36 p. Rapport d'une étude de clientèle réalisée par un étudiant du groupe Maîtrise-Conseil, HEC, Université de Montréal.

Le service de référence répond à toute demande d'information sur les sujets les plus variés. Il peut s'agir aussi bien d'obtenir les coordonnées d'un artiste ou d'une galerie que de retrouver la reproduction d'une oeuvre dans une publication ou sur Internet, ou encore de proposer une courte bibliographie sur un sujet donné. Lorsque les conservateurs préparent une exposition ou la publication d'un catalogue, la recherche bibliographique est naturellement bien plus poussée ; elle est alors effectuée par le documentaliste de la Médiathèque.

La Médiathèque offre encore à cette clientèle interne :

- formation à la recherche en bibliothèque.
- Prêt entre bibliothèques (P.E.B.)
- Vérification de références.
- Localisation d'un document, interne ou externe à la Médiathèque.
- Dossier voyage : liste des centres d'expositions et des événements en cours, pour une date et une destination données, établie sur demande de l'utilisateur.
- Profil d'intérêt informatisé : diffusion mensuelle d'une liste informatisée des nouvelles parutions et signalisation des articles récents dans un domaine choisi par l'utilisateur.
- Mise à jour : service d'envoi systématique de sommaires de périodiques sélectionnés selon les centres d'intérêts de l'utilisateur.
- Dossiers documentaires thématiques.
- Télé référence : recherche dans des bases de données informatisées (Dialog, Wilsonline...).
- Publications : liste des nouveautés, Info-Médiathèque, index chronologique, alphabétique et numérique des événements publics.
- Diffusion quotidienne d'une revue de presse relative à l'actualité artistique de Montréal (« Les Arts visuels à Montréal aujourd'hui »)

*b/ mémoire de l'institution.*

La Médiathèque rassemble, traite et conserve toute l'information disponible sur les activités du Musée.

Conservation des produit documentaires réalisés par le Musée.

Tous les produits conçus par le MACM sont déposés à la bibliothèque et conservés en plusieurs exemplaires. Les catalogues d'expositions sont conservés en quatre exemplaires, les enregistrements sonores et les vidéos en deux exemplaires : l'original et une copie pour la consultation.

### Indexation des événements publics du Musée.

Il revient également à la Médiathèque de traiter les documents d'archives inactifs en vue de la constitution de dossiers qui retracent toute la vie du Musée. Événement public est le terme générique employé par la Médiathèque pour dénommer les manifestations culturelles organisés par le MACM. Il peut s'agir aussi bien d'une exposition, que d'une rencontre avec un artiste, d'une conférence, d'un concert ayant eu lieu dans l'enceinte du Musée, ou encore de la réalisation d'un produit documentaire. Un programme de traitement rétrospectif de ces documents est d'ailleurs en cours, qui consiste à repérer toute la documentation contenue dans les archives, à la trier pour en distraire les pièces non communicables au public, la correspondance par exemple, à l'organiser dans des dossiers et à l'indexer dans une banque de données, développée à partir d'un logiciel québécois 'Edibase'<sup>12</sup>. Ce logiciel permet d'indexer tous les champs d'une base, ce qui donne accès à tous les mots qui composent chacune des notices. Cette base est désignée sous le sigle MACMEVE. Les recherches effectuées pour identifier et dater avec précision un événement, se font à partir des différentes sources disponibles dans la Médiathèque : les dossiers documentaires des artistes concernés, le catalogue édité à cette occasion, les recueils de communiqués de presse, le rapport annuel des activités du Musée, le journal du Musée... Les notices d'autorités relatives aux différents intervenants de l'événement sont créées, lorsqu'elles n'existent pas déjà dans les sources autorisées : Best-Seller, ISM, IRIS<sup>13</sup>. Ce travail long et délicat, surtout pour les premières années d'existence de l'institution, pendant lesquelles toute cette documentation n'a pas été soigneusement conservée, donne accès à toute l'histoire du Musée. L'indexation de ses activités dans une base de données offre l'avantage de créer des liens entre les différents événements (telle rencontre a eu lieu à l'occasion de telle exposition...) et facilite, évidemment, la recherche qui devient possible selon tous les mots de la notice (date, numéro d'événement, type d'événement, noms...).

---

<sup>12</sup> Edibase est un progiciel intégré, doté d'une interface bilingue, conçu pour la gestion de bases de données textuelles et développé par la firme montréalaise Documensa. Outre les modules de saisie et de consultation de données, il comprend notamment des fonctions de validation, de mise en page et de gestion de thésaurus.

---

<sup>13</sup> Ce sont trois réservoirs bibliographiques qui proposent un catalogage informatisé commun et permettent donc la dérivation de notices d'autorités ou de notices bibliographiques.

### Elaboration d'une banque de données "muséales" de recherche.

La Médiathèque cherche à remplir son rôle de mémoire institutionnelle en valorisant le travail de recherche effectué dans le Musée à partir de ses propres collections. Depuis trois ans, elle travaille sur un projet de banque de données muséales de recherche. Tous les résultats ont donc vocation à être compilés et regroupés en trois modules concernant les données bibliographiques, les données biographiques et les données relatives aux événements publics. Un modèle expérimental est testé pour l'instant par le documentaliste à partir du logiciel File Maker Pro. Cette base n'est donc disponible que sur son poste, mais un cahier des charges a été rédigé à l'intention de la société qui sera chargée de développer un système informatique pour l'ensemble du Musée. Cette base de données relationnelle est destinée à être reliée avec celle des Archives de la collection pour permettre l'accès rapide à toutes les informations concernant une oeuvre ou un artiste. Certaines bibliographies, produites à partir de cette base, sont déjà disponibles sur le site Web de la Médiathèque et permettent de se rendre compte de l'intérêt du projet. Il s'agit d'exploiter de façon plus efficace à la fois les ressources possédées par la bibliothèque et les compétences du personnel. Cette banque de données sera un élément clé du futur système de gestion de l'information dans l'établissement.

### *c/ une bibliothèque d'art ouverte au public.*

Un des mandats du Musée est d'éduquer et de sensibiliser le public à l'art contemporain au travers de ses collections et de ses activités. Il se doit donc de fournir de l'information sur les artistes et les mouvements représentés dans la collection ou dans les expositions. A cette fin, la Médiathèque est ouverte quatre jours par semaine, de 11h à 16h30. Il n'existe aucune condition d'accès touchant l'âge ou le niveau d'étude de l'utilisateur ou encore le but de sa visite. Elle met à la disposition de son public externe, mais uniquement pour consultation sur place tous les documents de la collection, et propose aussi un solide service de référence. Ce service est possible sur place, par téléphone ou

par courrier. Tous les périodiques, monographies et catalogues d'exposition sont laissés en libre-accès, ce qui permet le butinage.

Les photocopies sont autorisées, au prix de 5 cents (20 centimes) chacune.

Cette partie du public est assez hétérogène puisque la Médiathèque est ouverte à tous. De façon non exhaustive, la clientèle externe peut se subdiviser en plusieurs segments tels que visiteur du Musée, artiste, étudiant, journaliste, critique d'art, amateur d'art, professeur, collectionneur, ou directeur de galerie ...

Les raisons de la fréquentation de la Médiathèque sont variées : si la majorité des usagers vient pour effectuer une recherche, beaucoup de personnes y entrent aussi sans but précis, par curiosité ou pour élargir leur culture. L'information recherchée porte souvent sur un artiste en particulier, mais les demandes peuvent être très diverses : information sur des mouvements en art contemporain, sur des expositions, sur des bourses, sur les ventes aux enchères... Les documents les plus consultés sont les monographies, les dossiers documentaires, les catalogues d'expositions et les périodiques.

*d/ une bibliothèque en accord avec son époque.*

Le réseau Internet est d'une utilisation beaucoup plus courante au Canada qu'en France. La Médiathèque a créé un outil permettant d'utiliser Internet avec plus de rapidité et de profit dans le domaine de l'art contemporain.

---

La création d'un site Web<sup>14</sup>, disponible sur Internet depuis le 14 mars 1995, traduit la volonté d'exploiter les nouvelles technologies et les ressources documentaires qui y sont attachées. Il faut d'ailleurs noter que le Musée n'a pas encore lancé son propre site et que sa présence sur le réseau Internet tient au seul travail de la Médiathèque. C'est donc cette dernière qui sert ici de vitrine au Musée, et non l'inverse comme c'est le cas habituellement pour les bibliothèques de musées. Le site de la Médiathèque n'est pas une simple présentation de la bibliothèque et de ses services. Il constitue un véritable répertoire des ressources en art contemporain, et donc un point de départ intéressant pour l'exploration du réseau. Il se présente comme un catalogue ordonné des différents sites Web consacré à l'art contemporain sous tous ses aspects. Il propose ainsi un classement composé de nombreuses rubriques qui permet de faire des recherches sur les institutions, sur les expositions ou par disciplines artistiques. Ce site est maintenu à jour de façon régulière par le documentaliste qui ajoute ainsi de nouvelles adresses et s'assure que les informations déjà mentionnées sont toujours valables. Il faut bien comprendre que ce site est un répertoire pointant vers d'autres sites ; il ne sélectionne pas les documents disponibles sur ces derniers. Il donne cependant une ouverture plus internationale aux ressources de la Médiathèque, dont les collections sont plus particulièrement axées sur l'art québécois et canadien.

### 3°/ Les collections de la Médiathèque.

La Médiathèque a réuni et entretient une collection très importante au Québec sur l'art contemporain à partir de 1939. Elle couvre toutes les disciplines artistiques et contient donc des documents sur des sujets aussi variés que la peinture, la sculpture, la gravure, la photographie, la vidéo, les performances. Elle n'est pas limitée aux arts plastiques, les québécois parleraient d'ailleurs plutôt d'arts visuels, et s'étend au cinéma, à la danse, à la

---

<sup>14</sup> Site Web de la Médiathèque : <http://Media.MACM.qc.ca>

musique. La bibliothèque inclut également des ouvrages sur la muséologie, sur la gestion des arts et sur des sujets théoriques comme la philosophie des arts ou l'esthétique.

La Médiathèque propose ses ressources documentaires sur des supports divers :

- 10 905 dossiers documentaires
- 35 214 monographies et catalogues d'expositions
- 713 titres de périodiques dont 415 titres courants
- 36 913 microfiches<sup>15</sup>
- 42 913 diapositives, photographies
- 266 cassettes audio, 411 vidéos, 90 CD
- 45 films
- CD-ROM<sup>16</sup>

Cette variété des supports est typique des bibliothèques d'art qui « ont très tôt été acquises à la nécessité de constituer des collections multimédias. »<sup>17</sup>

Ces différents supports forment autant de collections et sont conservés à des endroits bien déterminés dans la bibliothèque. L'accès à l'information diffère également selon son support ; si tous les livres et tous les périodiques sont en libre-accès, les autres types de documents ne sont pas librement accessibles au public qui, s'il veut les consulter, doit faire une demande au comptoir de référence. Contrairement aux imprimés qui peuvent être découverts au hasard d'une errance dans les rayons de la bibliothèque, la consultation des autres supports suppose donc une recherche préalable dans les fichiers.

---

<sup>15</sup> Ce nombre important de microfiches reflète mal la réalité et nécessite donc une explication : la bibliothèque possède en fait 13 titres de microfiches, représentant 36 913 unités. Il s'agit presque uniquement du Fonds Borduas, le reste étant des thèses et des outils de catalogage.

<sup>16</sup> Ces CD-ROM sont surtout des instruments de recherche bibliographiques. La bibliothèque est abonnée aux six CD-ROM suivants : Art Bibliographies Modern, Art Index, Bibliothèque québécoise, Canadian News Disc Actualité Québec et La Presse.

<sup>17</sup> Schmidt, Catherine. Bibliothèques d'art et art des bibliothèques. *BBF*, t. 38, n° 1, 1993, p. 17.

*a/ la collection de dossiers documentaires.*

Cette collection, à laquelle beaucoup de temps et de soins sont consacrés, constitue un point fort de la Médiathèque. Durant les deux dernières années, 1100 nouveaux dossiers sont venus l'augmenter. Ces dossiers permettent le classement et donc l'utilisation ultérieure de documents dits éphémères comme des curriculum vitae, des coupures de presse ou d'autres périodiques, des cartons d'invitation, des affiches, des notes manuscrites, des catalogues d'exposition de moins de trente pages produits par des musées, des galeries ou par les artistes eux-mêmes. Ces catalogues sont les éléments les plus intéressants de ces dossiers ; étant souvent la seule trace écrite d'une exposition, ils peuvent contenir des renseignements essentiels sur un artiste : liste et photographies des oeuvres exposées, textes de présentation, biographie, bibliographie...

Il existe six types de dossiers documentaires à l'intérieur de cette collection : artistes, organisations, manifestations culturelles (concours, colloques, expositions...), groupes d'artistes post-1939, musées, galeries et centres d'expositions.

Les champs disciplinaires couverts par les dossiers, les limites historiques et géographiques sont identiques à ceux de l'ensemble de la collection. On peut néanmoins constater la prédominance des artistes québécois, ce qui semble assez naturel, vu le type d'information collectée.

Les dossiers se présentent matériellement sous la forme d'une pochette « accordéon » divisée en trois parties, destinées à recevoir les catalogues de moins de trente pages pour la première, les affiches et les cartons d'invitation pour la seconde, et les autres documents pour la troisième. Cette présentation permet une bonne conservation et une manipulation aisée du contenu des dossiers.

Cette collection présente autant d'intérêt pour les artistes que pour le public. Les premiers disposent ainsi d'un moyen économique de se faire connaître davantage, surtout depuis qu'une liste des artistes faisant l'objet d'un dossier est consultable sur le site Web de la Médiathèque. De nombreux artistes s'occupent d'ailleurs personnellement de l'alimentation de leur dossier et fournissent ainsi à la bibliothèque de

précieuses informations. Le public s'y intéresse beaucoup également, puisque 40% des renseignements bibliographiques s'effectue à partir de cette source d'information. Les dossiers sont systématiquement offerts en consultation, dès que le sujet de la recherche peut s'y prêter.

Cette collection contient un dernier type de dossiers concernant les manifestations culturelles ayant eu lieu au Musée. Ces manifestations regroupées sous le terme d'événements publics font l'objet de dossiers contenant toutes les informations communicables au public. La politique de désherbage pratiquée a pour conséquence que ces documents ne se retrouveront pas dans le dossier de l'artiste ayant participé à une manifestation du Musée. Pour être complète, une recherche effectuée dans cette collection doit donc prendre en compte ce paramètre.

*b/ les archives.*

La Médiathèque ne possède pas une collection d'archives importante. Les archives, qui sont pourtant une source d'information très importante pour les chercheurs ne font pas l'objet d'une prospection active. Elles ne sont d'ailleurs pas mentionnées dans la politique de développement des collections. La bibliothèque ne contient donc que trois fonds d'archives : les archives de Paul-Emile Borduas, conservée par les Archives de la collection mais disponibles à la bibliothèque sous forme de microfiches, le fonds Ninon Gauthier et le fonds OVO. Ces trois fonds ont d'ailleurs été donnés à la bibliothèque.

Le fonds Ninon Gauthier contient toute une série d'entretiens que cette journaliste et critique d'art a menés avec des artistes. Le fonds OVO est composé des documents administratifs du magazine de photographie et n'a pas encore été traité.

*c/ l'absence de réserve.*

La Médiathèque ne développe pas de réserve de livres rares et précieux. Seuls quelques ouvrages sont conservés sur des rayonnages derrière le comptoir de prêt et ne sont donc communiqués que si un usager en fait la demande. Il ne s'agit cependant pas d'une mesure de protection contre un usage abusif puisque n'importe quel lecteur peut les obtenir. On peut y trouver, par exemple, un exemplaire numéroté de l'édition originale de *Refus Global*<sup>18</sup>, ouvrage primordial pour l'histoire de l'art contemporain québécois ou un ouvrage aux dimensions très curieuses (100 x 10 cm) conçu par Stanley Brouwn<sup>19</sup>.

Cette absence de réserve, relativement rare dans une bibliothèque d'art, s'explique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les livres d'artistes sont considérés comme des oeuvres d'art et donc font partie du domaine des collections du Musée.

Ensuite, la jeunesse de la collection ne permet pas, comme c'est le cas pour la bibliothèque du Musée des beaux-arts de Montréal par exemple, de créer une réserve à partir des collections existantes. Le domaine privilégié par la Médiathèque, l'art contemporain des dix dernières années, se prête mal également à des acquisitions de livres anciens.

De plus, pour l'équipe de la Médiathèque, le contenu d'un document, l'information qu'il peut transmettre prime sur son support. Le document n'a donc d'intérêt que par cette information et même si les mesures adéquates sont prises pour assurer sa longévité optimale, la conservation des documents n'est vraiment pas une préoccupation majeure de la responsable de la bibliothèque. Les jaquettes des ouvrages sont supprimées, les livres brochés ne sont pas envoyés à la reliure avant leur mise en rayons ; seuls les collections de périodiques sont reliés.

---

<sup>18</sup> Borduas, Paul-Emile et al. -- *Refus global*. -- Saint-Hilaire : Mithra-Mythe, 1948. -- [112] p. -- Edition originale.

<sup>19</sup> Brouwn, Stanley. -- *Stanley Brouwn : 1 m 1 step*. -- [Eindhoven] : Stedelijk van Abbemuseum. c 1976. -- [16] p. -- ISBN 9070149028

*d/ particularités d'une collection en art contemporain.*

Le domaine couvert par la collection de la bibliothèque n'est pas sans influence sur la typologie des documents qu'elle contient. « La période historique privilégiée au niveau de la collection de la Médiathèque coïncide avec celle documentée par la collection permanente du Musée, soit de 1939 à nos jours. »<sup>20</sup> La bibliothèque va donc acquérir des publications sur des artistes, des mouvements artistiques qui font en quelque sorte déjà partie de l'histoire de l'art contemporain. Mais elle s'intéresse particulièrement à l'art contemporain des dix dernières années, ce qui pose des problèmes dans la recherche des documents. En effet, les publications sur les jeunes artistes, sur les tendances naissantes en art contemporain sont rarement des ouvrages volumineux. Elles prennent généralement la forme d'études dans des revues, ou d'articles dans des magazines. Les catalogues d'exposition de ces artistes encore inconnus, en majorité produits par des galeries, sont souvent des publications de moins de trente pages, qui ne sont donc pas répertoriées dans les bibliothèques. La documentation de la période la plus récente en art contemporain pose donc des problèmes d'identification et aussi de traitement au sein de la collection. Pourtant, on ne saurait se désintéresser de ces documents. En dépit de leur caractère fragmentaire et de la précarité de leur support, ils sont d'une grande importance pour ce domaine, ce sont eux qui permettront d'écrire plus tard l'histoire de notre époque. Et ils sont également nécessaires aux conservateurs du Musée, qui doivent prendre connaissance des mouvements émergents, des thématiques les plus nouvelles pour pouvoir élaborer des expositions reflétant cette actualité.

On a tenté de retracer l'histoire de la Médiathèque et d'indiquer son état présent. Mais toute collection a vocation à s'enrichir et à se développer, surtout s'il s'agit d'une collection d'art contemporain, dont l'objet se renouvelle sans cesse.

---

<sup>20</sup> Voir la politique de développement des collections.

## **II. DEVELOPPER UNE COLLECTION.**

Avant d'aborder la politique écrite de développement des collections, son élaboration et son contenu, un rappel rapide de la signification de l'expression « développement des collections » semble nécessaire. C'est en effet une activité intellectuelle, contrairement aux acquisitions qui recouvrent des procédures matérielles. Cette distinction permettra de mieux saisir ce que doit être une politique.

### **A. Approche théorique.**

1°/ Distinction : développement des collections, sélection, acquisition.

La corrélation, l'interdépendance de ces différentes activités peuvent faire naître une certaine confusion entre ces trois termes et il n'est pas toujours facile de savoir dans quel sens exact ils sont employés. L'expression « politique d'acquisitions » par exemple englobe-t-elle la politique de développement des collections, est-ce l'inverse ou bien ces deux politiques sont-elles distinctes l'une de l'autre ? En fait, on peut considérer qu'il existe une relation hiérarchique entre ces activités. Elles découlent l'une de l'autre dans l'ordre suivant : la sélection est une application directe des principes et objectifs définis pour le développement des collections, les acquisitions doivent être la conséquence des choix, des décisions de sélection<sup>21</sup>. Dans cette optique, les acquisitions recouvrent donc

---

<sup>21</sup> Rose Mary Magrill et John Corbin attribuent cette distinction éclairante à Hendrik Edelman, lors d'une intervention à une Préconférence sur le Développement des Collections en 1977. « ...collection development, selection, and acquisitions are terms which represent a hierarchy. The highest level is collection development, which is the planning function. From the established collection development plans of the library flow the decisions about inclusion or exclusion of specific items in the collection-in other words, selection, the second level of the hierarchy. Acquisitions, the next level, is the process that implements selection decisions and collection development plans. » p.1. On peut émettre le regret que cette terminologie ne soit pas toujours respectée.

les procédures matérielles, qui consistent à vérifier, commander et payer les documents dont on a besoin ; elles ont donc un aspect très technique. Tous les auteurs qu'ils soient d'origine anglo-saxonne ou française s'accordent à reconnaître l'importance de cette distinction dans l'organisation du travail à l'intérieur d'une bibliothèque. Pour Bertrand Calenge son intérêt subsiste dans le cas où une seule et même personne effectue ces deux tâches : avoir conscience de la différence de nature de ces deux activités permet de les accomplir avec plus de recul, sans les confondre.

C'est pourquoi, le terme « politique de développement des collections » sera employé par la suite, parce que, si l'on accepte la distinction qui vient d'être exposée, il traduit mieux la notion d'objectifs généraux et reflète davantage le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de procédures à suivre mais aussi de principes à mettre en oeuvre.

## 2°/ Le développement des collections.

Parler des collections d'une bibliothèque pouvait paraître redondant il y a quelques temps puisque l'une des définitions du mot « bibliothèque » est précisément « collection de livres ». Valérie Tesnière remarque avec justesse à ce sujet que le terme de « collection » se substitue peu à peu à celui de « bibliothèque » et elle y voit une référence à l'idée de construction intellectuelle<sup>22</sup>. Celle-ci s'oppose aux pratiques d'accumulation de documents matériels. On touche ici le coeur du problème et on peut déjà annoncer que développer une collection, c'est faire oeuvre de composition. C'est donner de l'ampleur à un champ du savoir, à un support d'information, c'est faire croître l'importance d'un domaine dans la bibliothèque mais dans un but déterminé : satisfaire les besoins documentaires du public, présent et futur. Il ne s'agit pas tant d'une

---

<sup>22</sup> TESNIERE, Valérie. La collection dans tous ses états. *BBF*, t 40, n° 3, 1995, p. 16-20.

augmentation quantitative et désordonnée de documents que d'une construction cohérente et réfléchie.

Comme toute activité intellectuelle, le développement des collections est un processus complexe qu'il est difficile de définir. C'est pourquoi il a donné lieu à de nombreuses définitions qui insistent toutes, de manière plus ou moins appuyée, soit sur les différents paramètres à prendre en considération pour s'y livrer, soit sur les fonctions qu'il remplit. Les réflexions qui vont suivre ont été exprimées à propos de bibliothèques de lecture publique, mais elles s'appliquent néanmoins très bien aux bibliothèques de musées.

*a/ les paramètres du développement des collections.*

« Cinq groupes de variables, différant d'une bibliothèque à l'autre, conditionnent le développement des collections : communauté et institution, objectifs de la bibliothèque, public, collection actuelle, ressources disponibles. »<sup>23</sup>

Développer une collection demande donc une réflexion globale sur la bibliothèque. La Médiathèque servira d'illustration à l'examen de ces cinq variables.

- **communauté et institution**

L'environnement de la bibliothèque est un facteur important. Si la situation géographique n'est pas indifférente, l'appartenance à une institution est particulièrement décisive.

Dans le cas de la Médiathèque, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'une bibliothèque d'art mais surtout d'une bibliothèque de musée. Les particularités du Musée d'art contemporain de Montréal ont été exposées lors de sa présentation, mais il est préférable de rappeler qu'il est le seul musée québécois à être entièrement consacré à

---

<sup>23</sup> CURT, Anne. A propos de PDC. *BBF*, 1986, n° 2, p. 155. Elle fait dans cet article le compte-rendu de la première édition de l'ouvrage de Rose Mary Magrill et John Corbin, signalé dans la bibliographie.

l'art contemporain. Cette singularité va imposer une très grande spécialisation à la Médiathèque.

Montréal, la plus grande ville du Québec, compte trois millions d'habitants. Elle est particulièrement dynamique dans le domaine de l'art contemporain. Pour ne mentionner qu'elles, on peut trouver dans la ville une trentaine de galeries. Le Centre International d'Art Contemporain (CIAC), une galerie importante à Montréal, organise par exemple une manifestation de grande envergure chaque automne : les Cent jours de l'art contemporain.

- **objectifs de la bibliothèque**

Ils doivent être l'axe selon lequel s'effectueront tous les autres choix de la bibliothèque. Dans le cas d'une bibliothèque spécialisée, ces objectifs sont assez clairs. Il lui faut soutenir les activités de l'institution dont elle fait partie en lui apportant toutes les informations nécessaires. S'agissant d'un musée, il s'agira donc de répondre aux besoins documentaires essentiellement liés à la recherche, aux programmes éducatifs (visites guidées, ateliers ...). Mais le positionnement de la bibliothèque ne peut pas simplement découler de celui du musée dont elle dépend. Ses centres d'intérêt sont forcément plus étendus, surtout quand son usage est plus large que la simple documentation de la collection de l'établissement. C'est le cas de la Médiathèque qui est ouverte au grand public. La bibliothèque développe donc d'une part des domaines se rapportant directement à la collection du MACM, mais elle s'intéresse d'autre part à des disciplines complémentaires qui permettent la compréhension de cette collection dans un contexte plus large.

- **public**

Le public est une donnée de la plus haute importance. La collection ne doit pas être développée pour le seul plaisir du bibliothécaire. Il faut être bien conscient qu'on ne crée pas une collection dans le seul but de rassembler des documents en abondance et de la meilleure qualité sur tel ou tel sujet, mais bien pour satisfaire un public déterminé, pour offrir un service documentaire à des usagers donnés. G. Edward Evans en fait même le premier élément de sa définition du développement des collections :

« Collection development is the process of making certain that the library meets the information needs of its service population [...] »<sup>24</sup>

Il se trouve que le public de la Médiathèque est très hétérogène, comme on a pu le constater dans la présentation de la bibliothèque. Le public interne est très privilégié en ce qui concerne les services qu'on lui offre par rapport au public externe. Il sera donc intéressant d'observer si cette deuxième catégorie d'utilisateurs est davantage prise en considération dans le développement des collections.

- **collection actuelle**

Le développement des collections doit en tenir compte uniquement dans la mesure où il faut établir les points forts et les faiblesses de la collection, en vue de sa meilleure adéquation avec les paramètres précédemment exposés. On touche ici déjà à une fonction du développement des collections qui est de permettre l'évaluation de la collection.

- **ressources disponibles**

---

<sup>24</sup> EVANS, G. Edward. *Developing Library and Information Center Collections*, Englewood, Colorado : Libraries Unlimited Inc., 1995, p. 17.

C'est sûrement le paramètre le plus douloureux. Développer une collection nécessite évidemment de disposer d'un certain budget. Cependant, on peut considérer que la politique de développement des collections doit envisager les conditions financières les plus favorables pour ne pas définir que des priorités mais également des domaines à développer en cas d'augmentation du budget. Cette réflexion est certes optimiste, vu la conjoncture actuelle, mais de toute façon, les choix budgétaires relèvent de la mise en oeuvre du développement des collections et non pas de sa définition.

Il ne faut pas oublier dans le développement d'une collection de considérer les ressources documentaires externes à la bibliothèque. Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut s'avérer une mesure économique pour spécialiser davantage une collection et ne pas disperser efforts et argent. La prise en compte des possibilités offertes par le PEB n'affectera pas le volume des acquisitions mais permettra d'être plus sélectif et donc d'affecter plus de moyens aux sujets privilégiés par la bibliothèque.

La politique de développement de la bibliothèque du Musée des beaux-arts du Canada (MBAC), à Ottawa, est exemplaire sur ce point. Bien qu'elle possède des collections très importantes, en conformité avec son statut de bibliothèque nationale pour les arts au Canada, le nombre des demandes de PEB qu'elle formule est plus important que celui des demandes auxquelles elle répond. Ce nombre élevé s'explique par la vitalité de la recherche au sein du MBAC du fait des conservateurs, mais aussi parce que le Musée a développé plusieurs programmes de bourses (stage, recherche et orientation) et accueille ainsi des chercheurs en histoire de l'art, en critique d'art et en muséologie, venus de tous les horizons. La bibliothèque du MBAC est tellement consciente du fait qu'elle ne peut pas tout posséder qu'elle préconise dans sa politique de développement des collections les visites d'autres établissements pour déterminer la nature et l'étendue de ces ressources extra-muros.

Même sans songer à l'accès aux documents pour le lecteur, ces ressources externes permettent, par comparaison, de mieux définir l'identité de la bibliothèque. Il est important de savoir ce que la bibliothèque est la seule à posséder.

Une fois ces différents facteurs examinés avec attention, les décisions concernant les domaines, les supports et les niveaux de la collection seront plus facile à prendre et la politique à concevoir et à rédiger.

*b/ Les fonctions du développement des collections.*

Trois grandes fonctions sont attribués au développement des collections, entendu au sens large. Il assure tout d'abord une fonction de sélection en définissant quels seront les choix et les rejets. Il permet également une édification rationnelle et systématique des collections par sa fonction de planification. Enfin, il facilite l'évaluation de la collection, par comparaison avec les objectifs inscrits dans la politique.

## **B. Qu'est ce qu'une politique écrite de développement des collections ?**

Il n'est peut-être pas inutile au moment d'aborder cette question de rappeler le sens premier du terme politique: « administrer une cité en conciliant le souhaitable et le possible ». Appliquée à la cité des livres, la politique reste un compromis entre des besoins et des possibilités matérielles et financières. Seul un service de dépôt légal peut se passer d'une politique de développement. Un compromis suppose une discussion et une réflexion et il a toujours avantage à ne point rester verbal.

La politique écrite de développement des collections consiste en la formulation des objectifs documentaires de la bibliothèque et des moyens à mettre en oeuvre pour les atteindre, en définissant les sujets, le niveau intellectuel et les types de documents contenus dans la collection. La rédaction d'une politique de développement des collections est une étape importante dans la vie de l'établissement, elle permet de mettre à plat tout son fonctionnement, de s'interroger sur des pratiques effectuées parfois machinalement<sup>25</sup>, elle est l'occasion de se demander avec sérieux et rigueur ce que l'on fait et ce que l'on veut faire dans la bibliothèque.

Il est vrai que dans le cas d'une bibliothèque de musée ses buts sont fortement conditionnés par ceux de l'institution. Cependant, nous avons vu qu'ils ne sont pas complètement similaires ; ce constat n'est donc pas un argument suffisant pour refuser d'élaborer et de rédiger une politique; Malgré la spécificité d'une bibliothèque spécialisée, sa politique écrite n'est pas superflue.

1°/ Elaboration du document.

---

<sup>25</sup> A ce propos, on peut rapporter une anecdote amusante : la rédaction de la politique de développement des collections de la bibliothèque du MBAC a été l'occasion pour son responsable de comprendre pourquoi la collection contenait un ensemble assez important d'ouvrages sur les tapis alors que la collection du Musée n'en comporte aucun. Le don d'une bibliothèque privée, renfermant des livres sur ce sujet était, en fait, à l'origine de ce développement ultérieur.

L'élaboration d'une politique de développement des collections est un moment de réflexions mais aussi de rencontres autour de la bibliothèque. Elle n'est pas le résultat du travail d'une seule personne. La responsable de la Médiathèque a, par exemple, rencontré tous les directeurs, conservateurs, éducateurs pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la bibliothèque. Ces entrevues permettent de mieux appréhender les besoins documentaires de sa clientèle privilégiée et la perception de la bibliothèque dans l'institution. De plus, le cadre de base de la politique est soumis au comité de la direction, ce qui fait participer l'administration du Musée à sa rédaction.

C'est également l'occasion de s'informer sur les pratiques d'autres bibliothèques. On peut constater que les responsables de la rédaction ont souvent fait une enquête auprès d'établissements similaires aux leurs avant d'écrire leur propre document. La bibliothèque du Musée du Québec, à Québec, a ainsi repris la politique de développement des collections de la Médiathèque, en l'adaptant bien sûr au caractère encyclopédique de ce musée. La bibliothèque du MBAC s'est appuyée sur la politique de la bibliothèque de la National Art Gallery, à Londres. Cette pratique a pour conséquence que les politiques de développement des collections de ces bibliothèques sont souvent rédigées selon le même plan, mais elle ne nuit pas à la réflexion sur la bibliothèque, elle la facilite, au contraire, en lui proposant un cadre préétabli.

La rédaction de ce document est également l'occasion de mettre à jour ses connaissances théoriques. De nombreux manuels, dans leur majorité anglo-saxons, proposent des plans de politique et peuvent apporter des idées intéressantes. Michelle Gauthier a sollicité l'avis d'un professeur de bibliothéconomie de l'université McGill, à Montréal.

2°/ Contenu d'une politique écrite : l'exemple de la Médiathèque.

La politique de développement des collections de la Médiathèque est exposée dans un document d'une quinzaine de pages dont l'essentiel va être maintenant indiqué<sup>26</sup> :

---

<sup>26</sup> Le texte intégral de la politique de développement des collections de la Médiathèque est disponible en annexe.

### 1. Introduction.

Ce premier point rappelle la mission du Musée d'art contemporain et ses objectifs. Cette précision est essentielle puisque le rôle de la Médiathèque, son mandat dans l'institution, est de fournir « l'information nécessaire à la réalisation des objectifs du Musée et ce, de façon rapide et efficace. ». Après la définition du but général de la bibliothèque, est mentionné le public desservi : l'équipe des professionnels du Musée, à laquelle les services de la bibliothèque sont accordés en priorité et le public externe. Les usagers de la Médiathèque sont donc divisés en deux grands segments, mais le document n'analyse pas davantage ni la clientèle de la bibliothèque, ni ses besoins.

### 2. Objet de la politique de développement des collections.

« La politique agit comme guide systématique à un développement rationnel des collections ». Cinq fonctions lui sont attribuées :

A. Indiquer quels sont les documents nécessaires pour répondre aux besoins documentaires du personnel du Musée, « pour appuyer les recherches effectuées en vue de produire une exposition ou un programme éducatif ». On s'aperçoit ici que la clientèle-cible de la bibliothèque, parmi le personnel du Musée, sont les personnes qui travaillent pour la conservation ou pour l'éducation.

B. Permettre l'évaluation de collection, de ses forces et de ses faiblesses.

La méthode utilisée et la fréquence des évaluations n'est pas définie.

C. Faciliter la gestion des acquisitions en permettant l'élaboration d'« un programme annuel équilibré d'acquisitions ».

D. Etre un cadre à respecter dans le choix des documents.

E. Permettre la préparation du budget annuel.

### 3. Choix des documents.

Ce paragraphe est très important dans toute politique de développement des collections puisqu'il détermine qui assume la responsabilité du développement de la collection.

Dans une petite bibliothèque comme la Médiathèque, ce rôle est pris en charge par le responsable de la bibliothèque.

Les procédures de sélection sont ensuite rapidement passées en revue.

La dernière phrase précise que l'arrêt des séries et l'élimination de documents du sein de la collection sont aussi décidés par la même personne.

#### 4. Lignes directrices générales.

Cinq points sont ici déterminés : les documents auxquels s'applique la présente politique, l'attitude à tenir face aux rééditions ou aux actualisations d'ouvrages, les limites linguistiques de la collection, l'interdiction d'effectuer des achats à des fins personnelles et le sort des imprimés remplacés par des microformats.

#### 5. Priorités en matière de collection.

On touche ici l'essentiel de la politique de développement des collections. Cette partie définit, en effet, quels sont les sujets qui sont couverts par les collections et le niveau intellectuel des documents recherchés.

Dans un paragraphe préliminaire sont exposées les limites historiques et géographiques de la collection.

Quatre niveaux sont ensuite définis : spécialisation, recherche, étude générale et référence. Les exemples donnés pour illustrer ces niveaux sont tous fournis par le traditionnel support imprimé. Le niveau spécialisation tend, en fait, à l'exhaustivité et englobe tous les autres niveaux. A cette exception près, on peut noter l'absence d'un niveau initiation, destiné au grand public.

Un tableau associant ces différents niveaux aux sujets donne une vue détaillée du contenu de la collection.

#### 6. Domaines de collection.

Il s'agit ici des différents types de documents qui sont collectés : catalogues, dossiers documentaires, référence, monographies, microformes, collection spéciale, audiovisuel, publications sériées, documents informatisés.

7. Echanges et dons.

8. Elagage.

On se rend compte à la lecture de la politique de la Médiathèque qu'elle répond assez classiquement aux exigences du genre. Ses différents points fixent de façon concise mais claire les objectifs de la politique documentaire de la Médiathèque et permettent de comprendre les principes de constitution des collections adoptés.

3°/Commentaires.

Il faut cependant remarquer que si la politique fait allusion à plusieurs reprises à l'évaluation de la collection<sup>27</sup>, elle n'indique ni la méthode prévue, ni la fréquence véritable de l'évaluation.

On peut également proposer d'ajouter deux éléments supplémentaires à cette politique écrite, pour renforcer son efficacité. Il s'agit des critères de choix des documents électroniques et des ressources documentaires extérieures à la bibliothèque.

*a/ politique de développement des collections électroniques.*

---

<sup>27</sup> "Les collections sont constamment analysées et évaluées [...]" in point 8 de la politique de développement des collections

Les documents électroniques que la Médiathèque peut être amenée à acquérir sont des CD-ROM ou des documents en texte intégral provenant de l'interrogation en ligne de banques de données.

- **les CD-ROM**

Bien que ce support d'information soit mentionné dans la politique de la bibliothèque, peu de CD-ROM ont été achetés jusqu'à présent, si l'on excepte ceux qui servent aux recherches bibliographiques. Cependant le monde de l'édition artistique s'est saisi de ce nouveau produit et les CD-ROM dans ce domaine se sont multipliés au cours des dernières années. Les catalogues d'exposition de grandes institutions sont souvent disponibles sous les deux formes, imprimée ou électronique. A titre d'exemple, on peut trouver dans la Médiathèque le catalogue de la dernière Biennale d'art contemporain de Lyon dans les deux versions. Il semble donc nécessaire de définir des critères permettant d'effectuer un choix entre ces deux supports.

Le niveau intellectuel de ces CD-ROM pour l'instant en fait davantage des objets de consommation pour le grand public que des documents utiles pour la recherche. La responsable de la bibliothèque du Centre canadien d'architecture<sup>28</sup> les a, pour cette raison, définitivement exclus du champ de ses acquisitions. La Médiathèque étant ouverte à un public plus large, la question de l'achat ou du refus de ces documents se pose en des termes différents.

Un problème supplémentaire vient de l'équipement nécessaire pour les mettre à la disposition du public, puisque l'établissement exclut le prêt à domicile. La Médiathèque ne possède pour le moment qu'un seul poste où il est possible de consulter des CD-ROM et il n'est pas très accessible au public externe. Elle attend néanmoins un poste multimédia qui devrait être installé sous peu. L'arrivée de ce nouvel équipement modifiera bien sûr les données du problème.

---

<sup>28</sup> C'est une bibliothèque de recherche de très haut niveau. Les conditions d'accès à cette bibliothèque sont extrêmement strictes.

Un dernier facteur doit être pris en compte, celui de la fiabilité des CD-ROM. La remise en cause de la bonne conservation des données qu'ils contiennent peut rendre songeur tout bibliothécaire.

- **les banques de données**

L'interrogation des banques de données en ligne permet d'accéder à des références bibliographiques mais aussi à des documents en texte intégral.

La multiplication de ces nouveaux types de documents amène naturellement à réfléchir sur les nouvelles possibilités de répondre aux besoins documentaires des usagers de la bibliothèque. La solution traditionnelle à cette question reste d'acheter le document utile à l'utilisateur, le prêt entre bibliothèque apportant un tempérament mais ne constituant, du point de vue de l'utilisateur qu'une variante des acquisitions de la bibliothèque. Les documents électroniques permettent de ne plus penser la satisfaction des besoins documentaires en terme de possession et ouvrent donc de nouvelles perspectives à la bibliothèque<sup>29</sup>.

Cependant, même si l'accent est mis sur l'accès plutôt que sur la possession, les documents électroniques ne sont pas gratuits. Il ne faut donc pas négliger de les intégrer dans une politique de développement des collections pour mieux mesurer leur complémentarité avec les autres supports présents dans la bibliothèque. Plusieurs points sont d'une grande importance quand il s'agit d'évaluer un produit électronique : son contenu, les accès offerts, le support et le coût. Il faut également prendre en considération l'existence de mise à jour et leur fréquence.

De plus, le support électronique nécessite souvent une expertise valorisante pour les professionnels de la bibliothèque ; en effet, peu d'usagers ont le goût ou le temps de vérifier l'efficacité et la pertinence des produits offerts. La Médiathèque est abonnée à

---

<sup>29</sup> « Electronic materials and methods of information dissemination present the opportunity for libraries and information centers to provide access to more resources than they can realistically expect to acquire and house » Edward Evans, *Developing library and information center collection* p. 261

DIALOG mais n'utilise pas encore beaucoup ses services. Elle a aussi accès à la base de données développée par le Réseau Canadien d'Information sur le Patrimoine (RCIP/CHIN). L'utilisation des possibilités offertes par ces banques de données devrait être développée dans le cadre de la veille thématique, un projet de la Médiathèque qui sera présenté dans la dernière partie.

*b/ les ressources documentaires des autres bibliothèques.*

L'intérêt de mentionner les collections des autres établissements a déjà été évoqué. On peut remarquer que la politique de la Médiathèque signale l'existence de la bibliothèque de la Cinémathèque québécoise. Et fort logiquement, la collection, dans le domaine du cinéma, ne tend pas à l'exhaustivité.

D'autres bibliothèques à Montréal possèdent des collections qui complètent bien celles de la Médiathèque.

**Artex**, **Montréal**<sup>30</sup> : arts visuels contemporains canadiens et internationaux à partir de 1965.

**Bibliothèque du Musée des beaux-arts de Montréal** : art canadien, notamment québécois, art de l'Europe occidentale.

**Centre canadien d'architecture, Montréal** : architecture canadienne et internationale, sans limite temporelle.

**Office national du film, Bibliothèque de l'ONF, Montréal** : cinéma, films, télévision, vidéographie.

**Université de Montréal** : histoire de l'art et du cinéma, architecture et urbanisme.

---

<sup>30</sup> On peut signaler une très bonne présentation d'Artex : LEGER, Danielle. Le centre d'information Artex : médi(t)ations autour du catalogue d'exposition et de la francophonie. *Art Libraries Journal*, vol. 21, n° 3, 1996, p.34-39.

**Université du Québec à Montréal** : bibliothèque d'art constituée du fonds de l'École des beaux-arts de Montréal, histoire de l'art au Canada et dans le monde, notamment XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, photographie, design.

Faire figurer ces établissements dans la politique écrite permettrait de mieux situer la Médiathèque dans l'environnement documentaire de Montréal et ainsi d'améliorer l'orientation des lecteurs.

Il ne serait également pas inutile d'exposer, toujours dans la même optique, les liens coopératifs que la Médiathèque entretient avec d'autres bibliothèques.

Elle fait en effet partie d'un réseau de 33 bibliothèques gouvernementales dont 24<sup>31</sup> sont informatisées. Il est possible de connaître leurs collections depuis l'OPAC de la Médiathèque, développé à partir du logiciel Best-Seller, car il propose deux options : recherche limitée aux collections de la Médiathèque ou recherche dans le catalogue collectif. Il faut néanmoins rappeler que, dans le cas de la Médiathèque, le catalogue ne répertorie actuellement que la partie du fonds documentaire acquise depuis 1990. La consultation des fichiers reste donc nécessaire. À l'intérieur de ce réseau, le prêt entre bibliothèques est gratuit, mais il porte surtout sur les articles de périodiques, qui sont photocopiés. On peut signaler deux partenaires intéressants pour la Médiathèque : la bibliothèque du Musée du Québec et la bibliothèque du Musée de la Civilisation, toutes les deux situées à Québec.

D'un point de vue théorique, l'utilité d'une politique écrite de développement des collections est indéniable. Qu'en est-il en réalité ?

---

<sup>31</sup> liste en annexe.

### **III. Utilité d'une politique de développement des collections.**

L'utilité première d'une politique de développement des collections écrite consiste dans sa rédaction elle-même qui implique toute une réflexion sur la bibliothèque<sup>32</sup>.

A cette vision théorique, il est intéressant de confronter la réalité des pratiques en vigueur dans la bibliothèque. L'observation de la mise en oeuvre de cette politique a permis de dégager les différentes utilisations du document, qui ne sont pas toujours celles que l'on attendait.

#### **A. Un instrument de communication.**

Avant même de servir au développement des collections au sens technique, la politique de développement des collections a une fonction de communication large et importante. Elle permet de positionner la bibliothèque vis-à-vis de plusieurs interlocuteurs.

1°/ Visibilité de la bibliothèque dans le Musée.

En premier lieu, la rédaction de la politique permet à la bibliothèque d'affirmer sa place à l'intérieur de l'institution et d'impliquer la direction générale dans son fonctionnement. Ce peut donc être un bon moyen d'intégration pour une bibliothèque qui se sentirait peu reconnue au sein d'une organisation. Le fait que la politique soit soumise à l'autorité dont dépend la bibliothèque lui confère une légitimité certaine et rend son action plus

---

<sup>32</sup> « ... a policy is useful because it forces or encourages one to think the library's goals and place them in some of perspective, a context anchored in the present and directed towards the future. » G.E. Gorman B.R. Howes *Collection Development for Libraries*. Chicago, London : Bowker-Saur, 1989, p. 5.

visible. Ce document est d'ailleurs publié dans le guide administratif du musée, avec les autres politiques de l'institution.

Tous les responsables rencontrés au cours de cette étude reconnaissent que la rédaction de leur politique de développement des collections a été très fortement motivée par ce double besoin : essayer de faire comprendre le fonctionnement de la bibliothèque à l'intérieur de l'établissement, et faire entériner le développement de la collection par le conseil d'administration du Musée.

De plus, cette validation permet d'éviter des contestations ultérieures de la part du personnel du Musée, en particulier des conservateurs, sur la valeur des acquisitions de la bibliothèque. Johanne Déry, responsable de la bibliothèque du Musée des beaux-arts de Montréal, a connu cette situation délicate et a regretté de ne pas avoir de politique écrite et approuvée pour pouvoir justifier ses choix avec plus de facilité.

La politique de développement des collections apparaît alors comme une véritable protection pour le responsable des acquisitions, à la condition que sa rédaction soit préparée par des concertations étendues et par une longue réflexion sur les engagements de la bibliothèque ; ce document prend alors la valeur d'un contrat entre la bibliothèque et l'institution dont elle relève.

## 2°/ Information du personnel et des responsables successifs de la bibliothèque.

A l'intérieur même de la bibliothèque, la politique est une source d'information. Il est, en effet, utile que le personnel de la bibliothèque ait lu au moins une fois la politique de développement des collections pour prendre rapidement connaissance des objectifs généraux et des activités de la bibliothèque. Ceci est particulièrement vrai en cas de changement à la tête de la bibliothèque. La présence d'une politique rédigée facilite grandement la tâche du nouveau responsable, lui permet de mieux mesurer comment son prédécesseur travaillait, selon quelles priorités la collection a été développée ;

l'évaluation de la collection est également rendue plus facile et la connaissance du fonds est donc bien plus rapide qu'en l'absence d'un tel document.

Ce cadre écrit offre une garantie contre une empreinte trop personnelle du responsable des acquisitions et même si le document connaît des modifications par la suite, il assure une meilleure continuité dans le développement des collections de la bibliothèque.

Dans une plus grande structure, lorsque les acquisitions sont réparties entre plusieurs services, généralement selon le support ou le mode d'acquisition (imprimés, publications en série, photographies, dons et échanges...), cette politique est aussi une référence commune, un instrument d'harmonisation entre ces différents services.

### 3°/ Information du public.

La politique de développement des collections est aussi un document public susceptible d'intéresser des lecteurs extérieurs au service : usagers, étudiants en bibliothéconomie, chercheurs en muséologie etc...Il équivaut donc à une présentation scientifique de la bibliothèque.

Il est important d'expliquer aux lecteurs la philosophie générale de la bibliothèque. La connaissance de la politique de développement des collections permet de répondre avec rigueur aux demandes du type « mais pourquoi n'avez-vous pas ...? ». Dans cette logique, la politique doit être mise à la disposition de tout lecteur intéressé, pour qu'il sache avec exactitude ce qu'il est en droit de trouver dans la bibliothèque. Cet aspect de la politique de développement des collections implique des mises à jour régulières du document, de telle sorte qu'il reste toujours représentatif de la situation de la bibliothèque.

La diffusion de ce document peut avoir des effets très positifs pour la bibliothèque. Murray Waddington, directeur de la Bibliothèque du Musée des beaux-arts du Canada, a

ainsi remarqué une recrudescence des dons après la publication de sa politique, rédigée en 1995. Des collectionneurs, impressionnés par la politique documentaire de la bibliothèque, ont été alors incités à faire des dons importants à l'établissement.

Toutefois, l'utilisation de la politique écrite comme instrument de communication en direction des lecteurs néophytes demande à être nuancée. On peut en effet considérer qu'une version simplifiée, rédigée à leur intention remplirait aussi bien cette fonction.

4°/ Information d'autres bibliothèques.

La politique écrite de développement des collections sert enfin d'instrument de communication avec les autres bibliothèques, en vue ou non d'un partage de ressources documentaires. Il est important pour une bibliothèque de se positionner clairement dans un réseau documentaire de façon publique, claire.

## **B. Un outil de gestion rédigé.**

La politique n'est cependant pas seulement un instrument de communication ; son but initial est de constituer un cadre de fonctionnement pour une activité. C'est aussi un outil de gestion qui, en établissant des limites, permet aux gestionnaires une prise de décision plus facile. La politique règle définitivement les questions de responsabilité, de nombre d'exemplaires ; elle établit la conduite à tenir face aux dons, aux échanges.

1°/ Limites de la collection.

*a/ limites géographiques et historiques.*

La collection de la bibliothèque comporte des documents relatifs à l'art contemporain sous toutes ses formes de 1939 à nos jours. Elle privilégie l'art québécois et canadien par rapport à l'art international. On retrouve ici les limites de la collection permanente du Musée.

*b/ nombre d'exemplaires.*

Sauf dans les domaines où la demande est forte, comme c'est le cas pour les usuels, les documents ne sont pas conservés en plusieurs exemplaires. Une exception notable est faite pour les catalogues du MACM qui sont conservés en quatre exemplaires. La Médiathèque constitue, en effet, la mémoire de l'institution, et il est donc normal que les ouvrages concernant les activités du Musée soient conservés en un plus grand nombre d'exemplaires.

*c/ politique linguistique*

Les documents achetés sont principalement en français et en anglais. Lorsque le choix se pose entre les deux langues, c'est la version française qui est acquise. Cette préférence accordée aux éditions en langue française est symptomatique de l'attitude générale du Musée qui préconise l'usage du français. L'accueil du public, par exemple, commence toujours dans cette langue.

2°/ Elagage.

Il est curieux de constater que c'est à propos de l'élagage des collections que le document est rédigé de la façon la plus détaillée. La partie consacrée au désherbage des collections représente un cinquième du document et consiste en des règles très précises. Il est évident que le soin apporté à ce sujet reflète la préoccupation première de la responsable

de la bibliothèque au moment de la conception de la politique. Il s'agissait alors de remettre de l'ordre dans des collections très hétérogènes et, si cette réorganisation nécessitait d'abord une définition des domaines de sélection de la bibliothèque, des critères directement applicables devaient aussi permettre l'élimination sans hésitation de nombreux documents. Ces conditions de rédaction ont comme conséquence que cette partie, loin de contenir des objectifs généraux sur le vieillissement des collections, est d'une utilité pratique immédiate.

Les documents peuvent être retirés de la bibliothèque pour la raison principale qu'ils ne rentrent pas dans le cadre général de la politique de la bibliothèque. Ce point concerne surtout les documents entrés dans la bibliothèque par dons ou legs et pour lesquels l'examen de leur pertinence dans la collection a été effectué de façon quelque peu laxiste. C'est d'ailleurs pourquoi la sélection a une si grande importance : il est plus économique de ne pas introduire un ouvrage, même acquis par don, que de le traiter pour le retirer de la collection quelque temps après.

Les mesures concernant l'élagage n'ont pas toutes pour but l'homogénéité de la collection et son caractère scientifique ; il ne faut pas ignorer que derrière cette question se pose aussi celle de la gestion de l'espace. La Médiathèque ne disposant pas de magasins et n'ayant pas d'espoir d'expansion à l'intérieur du Musée, il lui faut déjà réfléchir à la suppression de documents.

Le plus grand effort a porté sur les dossiers documentaires. Pour éviter une trop rapide expansion de ces dossiers a été édictée une règle sans appel : une seule copie de chaque item est conservée au dossier. Une liste de tous les documents devant être éliminés lorsqu'ils se trouvent encore dans les dossiers est également présente. Les conditions de fermeture d'un dossier ont fait ainsi l'objet de réflexions récentes et les nouvelles mesures devraient être inscrites dans la politique de développement des collections pour la maintenir à jour.

Cette partie contient enfin des prescriptions sur le traitement des documents éliminés. En pratique, les documents sont acheminés vers l'Hôtel des Ventes de Montréal et sont vendus aux enchères. Cette solution a été dictée par la considération suivante : un programme d'échange des doubles aurait été trop lourd à gérer pour la Médiathèque.

### 3°/ Dons et échanges.

Comme dans toute bibliothèque, les acquisitions ne représentent pas la totalité des entrées dans la collection. La gestion des dons et des échanges est un élément important d'une politique de développement des collections.

Ces deux modes d'enrichissement de la collection font l'objet du point 7 de la politique de la Médiathèque.

*a/ dons.*

Le traitement des dons est envisagé de manière très succincte : « Les dons sont acceptés s'ils sont utiles à la collection ou s'ils peuvent être acheminés vers une autre bibliothèque. » La fin du paragraphe peut encore s'appliquer aux dons: « Les doubles copies deviennent propriétés de la Médiathèque qui en dispose selon ses politiques d'élagage. » On ne peut que constater que le sujet est brièvement abordé.

Il est intéressant de remarquer que la politique de développement des collections de la Bibliothèque du MBAC qui est pourtant beaucoup plus longue ne s'étend guère plus sur le sujet. « Si leur teneur respecte la politique de développement des collections, les dons sont conservés après que le bibliothécaire en chef en a pris la décision, mais à la seule condition qu'ils deviennent la propriété de la Bibliothèque du MBAC. Celle-ci se réserve le droit de déterminer la durée de conservation des documents, leur emplacement, leur catalogage, l'usage et la disposition qui en seront faits. » Mais malgré tout, la question essentielle des restrictions touchant les dons est examinée. On ne peut pas savoir, à la seule lecture de la politique de la Médiathèque, quel sort est réservé à une bibliothèque privée offerte en don, si elle sera conservée sous la forme d'une unité séparée du reste de la collection ou si elle sera démembrée et incorporée dans la collection.

Les dons représentent pourtant 15 % des entrées annuelles dans la collection. Les principales catégories de donateurs sont les simples particuliers, les auteurs qui offrent souvent une copie gratuite de leurs publications, le personnel du Musée, qui doit donner normalement tout document reçu au titre de ses fonctions, les galeries d'art et les éditeurs; Les chercheurs et les collectionneurs restent cependant les donateurs les plus généreux. La nature des dons est très variable : du simple volume, du catalogue d'exposition de quatre pages à un fonds documentaire important. La Médiathèque n'accepte théoriquement que les documents qui rentrent dans le cadre de sa politique de développement des collections. Elle ne peut, à cause de problèmes d'espace, accepter un fonds de livres important avec la restriction de le conserver séparément du reste de la collection. Cependant, la provenance des ouvrages est signalée dans la notice du

document et il reste donc toujours possible de rassembler les documents. Cette précision est très réconfortante pour les donateurs, qui apprécient que leur bibliothèque continue de former un ensemble, même de façon virtuelle. Les documents sont acceptés, même en mauvais état, la Médiathèque se chargeant des réparations.

*b/ échanges.*

Les échanges font l'objet d'une présentation plus détaillée. Depuis 1975, la bibliothèque participe à un réseau d'échange comprenant environ 350 institutions, des musées pour la grande majorité, possédant au moins une collection en art contemporain et produisant des publications dans ce domaine. Ces échanges ont constitué une source d'enrichissement de la collection intéressante (15 % des entrées annuelles). A cause de coupures budgétaires, la Médiathèque a dû se retirer de ce réseau en 1996. Les échanges portaient sur les publications du Musée d'une valeur inférieure à 75\$ et représentaient une dépense annuelle de l'ordre de 25 000\$ pour l'institution. Ils constituaient cependant un moyen très efficace d'identifier et d'acquérir des publications qui ne sont pas toujours disponibles dans le circuit commercial. Des rapports annuels d'activité étaient aussi échangés à cette occasion. Même si l'arrêt de la participation à ce réseau est regrettable, la plupart des institutions membres connaissant des difficultés financières similaires, les échanges étaient de moins en moins abondants depuis quelques années.

Toutes ces règles ont, naturellement, vocation à évoluer, une politique n'étant jamais définitive mais devant être, au contraire, révisée régulièrement pour permettre son adéquation avec les changements que connaît la bibliothèque. En ce qui concerne les échanges, une mise à jour de la politique s'impose.

Ces fonctions de gestion sont certes très intéressantes, mais elles n'ont qu'un rapport indirect avec la sélection des documents. Il convient maintenant d'examiner comment la politique est appliquée en ce qui concerne le choix des documents entrant dans la collection.

### **C. Mise en œuvre de la politique de développement des collections dans la sélection des documents.**

Vérifier l'utilité d'une politique de développement des collections implique d'observer comment est organisée la sélection des documents dans la bibliothèque. Elaborer une politique est une bonne chose, reste encore à l'appliquer. C'est ici qu'il faut aussi s'interroger sur ce qu'apporte une politique écrite à cette activité. Ecrire un tel document n'est pas un exercice très facile, et malheureusement ce travail n'offre par lui-même aucune garantie sur la qualité du développement ultérieur des collections. Une politique rédigée peut très bien n'avoir pas plus de consistance qu'une bouffée de fumée, pour reprendre le vocabulaire imagé de C. B. Osburn,<sup>33</sup> si elle ne donne qu'une satisfaction purement administrative à ses auteurs ou à leurs supérieurs. En admettant même que la politique écrite ait une réelle consistance, elle ne garantira la qualité du développement que si elle est sérieusement et intelligemment appliquée.

L'application de la politique se traduit par deux types de choix : des choix budgétaires et des choix au sein d'une production éditoriale de plus en plus prolifique.

1°/ Un facteur essentiel : le budget.

Le budget n'est pas pris en compte de façon précise dans la politique de développement des collections pour justement donner à cette dernière une plus grande souplesse

---

<sup>33</sup> "Both logic and experience indicate that a document of paper has no more value than a puff of smoke, if it is merely an administrative gadget to be displayed on appropriate occasions." OSBURN, C. B. Some Practical Observations on the Writing, Implementation and Revision of Collection Development Policy. *Library Resources & Technical Services*, 1979, vol. 23, p. 7-15.

d'utilisation. Mais la réalité budgétaire amène nécessairement à faire des choix explicites parmi les différents sujets et supports énoncés dans la politique. Or le budget de la bibliothèque est naturellement touché par les coupures qui affectent l'ensemble du budget du Musée. Ces restrictions amènent donc obligatoirement à définir des priorités pour continuer à répondre aux besoins des usagers de la façon la plus efficace possible.

La Médiathèque dispose d'un budget d'environ 120 000 \$ par an. Les salaires et les immobilisations (frais d'équipements de la bibliothèque) ne sont pas supportés sur ce budget. Il recouvre trois postes : les acquisitions, le fonctionnement de la bibliothèque et les dépenses engagées pour la mise en mémoire des événements publics, par exemple les prises de vue de l'accrochage des oeuvres dans les expositions. Plus de la moitié de ce budget est utilisée pour les acquisitions : en 1995-96, 49 732, 83 \$ ont été dépensés pour l'achat de volumes, 32 000 \$ pour les abonnements aux périodiques.

La première priorité mise en oeuvre concerne les sujets couverts par la collection : il est clair que le domaine d'excellence de la Médiathèque est l'art contemporain québécois et canadien. Cette priorité est d'ailleurs inscrite dans la politique de développement des collections. Cet ensemble reste cependant très vaste et on aurait pu s'attendre à ce qu'une répartition plus fine du budget par sujet soit établie. L'attitude de la responsable de la Médiathèque est en fait très pragmatique. Il s'agit pour elle de répondre au mieux aux besoins documentaires du personnel et ses choix sont conditionnés par la programmation du Musée. Documenter la collection permanente et les expositions organisées par le MACM reste la ligne de conduite générale de la bibliothèque. Les collections s'enrichissent donc au fil des expositions, en fonction des thèmes qu'elles abordent ou des difficultés rencontrées au cours de leur conception. Ceci ne signifie pas que la Médiathèque n'achète pas d'autres documents mais ces achats ne sont pas inscrits dans un projet systématique et annuel de développement de tel ou tel domaine.

Les autres priorités concernent les supports qui seront de préférence collectés. La politique est muette sur ce point, accordant à tous les supports la même importance. Les particularités d'une collection en art contemporain font cependant que les supports les plus éphémères seront privilégiés. Les abonnements de périodiques représentent ainsi

presque la moitié du budget d'acquisition annuel de la bibliothèque. Les catalogues d'exposition sont particulièrement recherchés et beaucoup de soins sont apportés à la collection de dossiers documentaires. Les documents entrant dans cette collection ne sont pas pour la plupart acquis à titre onéreux, les seuls frais d'alimentation des dossiers étant les frais d'abonnement à une société de dépouillement de périodiques. Le coût de cette collection consiste dans les frais de traitement de la documentation collectée. Ce traitement va d'ailleurs devenir plus exigeant avec le projet de catalogage abrégé des catalogues de moins de trente pages qui, jusqu'à présent, étaient inclus dans les dossiers sans être répertoriés.

Cependant, ces priorités sont également définies de manière très générale et aucune répartition rigoureuse du budget par support n'a été établie.

2°/ Procédures de sélection.

*a/ Une organisation pragmatique.*

Nous avons vu que le choix définitif des documents fait l'objet du point 3 de la politique de développement des collections et qu'il est assumé par le responsable de la bibliothèque.

Les documents sont choisis selon trois procédés : à partir du dépouillement de revues, de catalogues d'éditeurs ou directement, soit en librairie, soit dans les salons du livre ou encore à partir des suggestions faites par les usagers de la bibliothèque. La sélection des documents n'est pas une tâche assignée à une personne en particulier dans la bibliothèque. Tous les employés de la Médiathèque peuvent présenter à la responsable des propositions d'achat. En particulier, la bibliothécaire de référence et le documentaliste mettent à profit leurs activités de recherche pour dépouiller les critiques de livres dans les périodiques, ou pour prendre connaissance des catalogues des éditeurs. Ils prennent connaissance également des bibliographies donnés par les enseignants de disciplines artistiques ou d'histoire de l'art. La Médiathèque travaille aussi en association avec la librairie Olivieri (la librairie du Musée) en ce qui concerne les nouveautés. Elle

utilise les services de plusieurs fournisseurs, tels Artex, distributeur de catalogues d'exposition canadiens, Diffusion Promotion du Livre Universitaire, fournisseur de livres français à Montréal, ou encore World Wide Books qui est une compagnie internationale spécialisée dans les catalogues d'expositions.

Ces procédures de sélection ne présentent pas de grandes originalités.

*b/ Une forte participation des lecteurs.*

Mais une particularité de la Médiathèque est la forte participation du public dans les acquisitions : près de la moitié trouve son origine dans les suggestions d'achat. Le bibliothécaire n'est donc pas toujours l'unique sélectionneur des documents. On peut constater une forte participation de l'équipe des professionnels du Musée dans la construction de la collection de la bibliothèque. Cette situation ne constitue en rien une démission du bibliothécaire, c'est une caractéristique des bibliothèques spécialisées que de travailler en étroite collaboration avec leurs usagers. Les professionnels du Musée ont une qualité d'experts dans leur discipline qui est naturellement reconnue au sein de la bibliothèque<sup>34</sup>.

Le personnel du Musée n'est d'ailleurs pas l'unique catégorie d'usagers à faire des propositions d'achat, la Médiathèque prend en compte également les demandes des usagers externes. Les étudiants en thèse, par exemple, font des propositions souvent très pertinentes. Les suggestions concernant l'achat d'un catalogue d'exposition sont systématiquement suivies, quel qu'en soit l'auteur.

*3°/ Un bilan mitigé.*

*a/ Sélection et évaluation.*

---

<sup>34</sup> Même si les bibliothécaires de la Médiathèque ont dans l'ensemble une formation en art, elle n'a rien de comparable avec celle des conservateurs.

Cette façon très pragmatique de procéder à la sélection des documents peut laisser songeur. Sans remettre en cause l'utilité d'une politique écrite dont deux fonctions très importantes ont été décrites précédemment, on doit se demander si elle sert vraiment à effectuer des choix de manière moins empirique.

Tout d'abord, il serait naïf de croire qu'une politique écrite est un document auquel on se réfère constamment. En matière de sélection, même si des lignes directrices sont nécessaires, l'expérience, la connaissance intime des fonds et des besoins des usagers jouent un rôle primordial. Il est évident que personne ne relit chaque matin la politique de développement des collections avant de se plonger dans les catalogues des éditeurs. Une politique écrite est un instrument de référence auquel on a recours en cas d'hésitation sur la nécessité d'une acquisition. La pratique de la Médiathèque montre bien qu'elle est utilisée de façon "négative" pour vérifier la pertinence des sélections et le plus souvent pour justifier le rejet d'une suggestion d'achat. C'est en quelque sorte un garde-fou.

La politique pourrait cependant être mise en oeuvre de façon plus efficace si elle servait de base à une réflexion annuelle sur les collections. L'absence d'évaluation qualitative du contenu des collections pose question : elle seule permet de connaître avec exactitude les faiblesses de la collection et donc de décider un programme de sélection plus actif pour un sujet donné. Même si l'effectif du personnel n'autorise pas une revue annuelle de l'ensemble du contenu de la bibliothèque, une évaluation portant sur un domaine particulier serait souhaitable. L'absence d'évaluation est certes partiellement corrigée par les lecteurs qui ne manquent pas de signaler les lacunes qu'ils constatent. Il reste cependant préférable que la responsable de la bibliothèque prévienne les besoins des lecteurs.

*b/ la philosophie particulière de la Médiathèque.*

Le premier paragraphe de la politique de développement des collections concerne les objectifs de la bibliothèque. La comparaison des buts que s'est donnés la Médiathèque avec ceux de la Bibliothèque du MBAC est très éclairante sur la nature de sa mission.

« La Bibliothèque et les Archives du Musée des beaux-arts du Canada (MBAC) forment le plus grand centre mondial de recherche sur les arts visuels canadiens, ainsi que sur les mouvements artistiques qui leur sont reliés dans le contexte des traditions européenne et nord-américaine.[...] Comme la Bibliothèque du MBAC possède les collections les plus importantes au monde sur l'art canadien, elle est considérée comme la grande bibliothèque nationale des arts visuels. ».

Cette dernière a une mission d'ampleur nationale, qui dépasse largement les objectifs du musée dont elle fait partie. Cette bibliothèque est la mémoire, non d'une seule institution, mais du pays dans son ensemble. Elle a donc dans le domaine des arts un mandat semblable à celui de la Bibliothèque Nationale du Canada. Sa vocation patrimoniale, sa responsabilité vis-à-vis de la population canadienne sont fortement affichées. Pour cette raison, le responsable de la Bibliothèque du MBAC a mis en place un développement actif des collections et s'il accède aux demandes des conservateurs ou du public quand elles sont pertinentes pour la collection, les suggestions d'achat ne constituent qu'une part infime de ses acquisitions. Il s'agit pour lui de développer une grande collection de recherche en art, et le personnel du Musée qui n'accorde, en général, pas beaucoup d'importance à la bibliothèque en tant que collection, manifeste des intérêts trop ponctuels, à trop court terme pour le suppléer efficacement dans sa tâche.

Le mandat de la Médiathèque n'a pas la même envergure : sa mission est limitée aux besoins documentaires du Musée ; si un service de consultation sur place est offert au public, la politique de développement des collections souligne que la priorité est accordée à l'équipe des professionnels du Musée. Elle a donc une toute autre philosophie, qui se rapproche bien plus de celle d'une bibliothèque d'entreprise. La collection est surtout développée pour répondre aux besoins des usagers actuels de la bibliothèque. Elle est donc très particulière, non seulement à cause des sujets qu'elle recouvre, mais parce qu'elle reflète surtout la vie de l'institution dont dépend la bibliothèque. Son nom, la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal, est à comprendre de la façon la plus littérale. La Médiathèque est complètement différente

d'une bibliothèque d'art académique, même si elle entend couvrir l'art contemporain québécois et canadien de manière exhaustive.

La différence de pratique entre ces deux bibliothèques traduit la différence de leurs objectifs, mais reflète aussi la différence de personnalité entre leurs gestionnaires. Michelle Gauthier suit avec beaucoup d'intérêt l'essor des nouvelles technologies et cherche à intégrer dans sa collection l'information véhiculée sous de nouvelles formes. Dans un contexte budgétaire toujours plus difficile, elle y voit une solution à ne pas négliger. Dans un article paru à l'automne 1995, elle affirme cette orientation : « Le pari du spécialiste de l'information pourrait bien être de réinventer son propre rôle et de transformer le centre de ressources documentaires en une véritable agence d'information au coeur de l'entreprise, celle-ci donnant accès à une collection mais aussi à une gamme de services liés à une expertise de gestion des systèmes d'information. »<sup>35</sup> Cette nouvelle conception de la bibliothèque touche la collection actuelle de deux façons : elle modifie peut-être son importance puisqu'elle n'est plus pensée comme le service privilégié de la bibliothèque, mais en même temps, elle dynamise la partie référence de la collection. Trouver l'information pertinente de manière satisfaisante suppose, en effet, la possession d'outils efficaces. On peut ainsi s'attendre au développement croissant des nouveaux outils de recherche au sein de la Médiathèque : CD-ROM, Internet, bases de données en ligne ou élaborées par la bibliothèque et permettant de gérer le flux d'information qui circule à l'intérieur du Musée. Le projet de veille thématique que la bibliothèque vient d'élaborer donne la mesure de cette nouvelle orientation.

---

<sup>35</sup> GAUTHIER, Michelle. Les bibliothèques des musées : une espèce menacée ?. *Muse*, automne 1995, Vol. 13, n° 3, p. 46-49.

*c/ Un public oublié : les visiteurs du Musée.*

Les collections répondent mal aux besoins documentaires du grand public. Il est assez inhabituel, en France du moins, d'ouvrir des bibliothèques de recherche au très grand public. Le statut de bibliothèque gouvernementale impose à la Médiathèque, comme à la Bibliothèque du MBAC, l'absence de conditions d'accès à la bibliothèque, mais cependant, cette catégorie du public n'est pas prise en compte dans leur politique de développement des collections. A la Médiathèque, on considère que l'exhaustivité visée en ce qui concerne l'art contemporain québécois et canadien a pour conséquence que des documents d'un niveau approprié à ce type de public sont forcément acquis. Mais le problème n'est pas résolu pour autant : le catalogue ne mentionnant pas le niveau intellectuel des documents, il est délicat de trouver un ouvrage approprié dans la collection. Le responsable de la Bibliothèque du MBAC avoue franchement que les simples visiteurs du Musée sont souvent repartis déçus de la bibliothèque, n'ayant pas trouvé de documents à leur mesure. La bibliothèque reste ouverte à tous à cause de son statut et parce que le nombre de lecteurs est assez faible pour accueillir tous les usagers. Le service documentaire proposé ne lui étant finalement pas destiné, cette catégorie d'usagers n'est pas très importante. Lorsqu'un simple visiteur du Musée s'égare à la bibliothèque, il la visite, mais de la même façon qu'une salle d'exposition. Cette situation traduit l'abandon par le Musée d'une responsabilité d'action éducative qui compte pourtant au nombre de ses objectifs. Cette situation est d'autant plus regrettable qu'aucune autre bibliothèque ne développe une collection en art contemporain pour le grand public.

## **IV Un projet stimulant pour la collection : la veille thématique.**

### **A. Présentation du projet.**

Ce projet constitue une initiative passionnante de la part de l'équipe de la Médiathèque et montre bien son dynamisme et son goût pour l'aventure. Il s'agit d'importer et d'adapter à un domaine culturel une pratique de gestion de l'information plus généralement utilisée dans le monde scientifique : la veille technologique. La Médiathèque s'est inspirée de cette manière de traiter l'information de pointe pour renforcer sa participation à la recherche dans le Musée et pour ainsi répondre de façon plus active aux besoins de ses usagers prioritaires.

La veille thématique est née du constat suivant : l'explosion documentaire d'une part, le foisonnement des expériences auxquelles se livre le milieu de l'art contemporain d'autre part, rendent difficile l'identification des informations pertinentes. De plus, quand il faut opérer une sélection de documents parmi les plus significatifs et susceptibles d'ouvrir de nouveaux horizons, les ressources et mécanismes traditionnels imposent des limites à l'analyse du contenu. Proposer de tels documents, affirmer le rôle de stimulant intellectuel de la bibliothèque à l'intérieur de l'institution imposait chaque jour davantage d'inventer une nouvelle façon de travailler.

1°/ Elaboration du projet.

Comme lors de la rédaction de la politique de développement des collections, le projet a démarré par un grand nombre de discussions. L'ensemble des directeurs et des professionnels du Musée a été consulté de manière à tout d'abord mesurer leur intérêt et,

celui-ci étant acquis, pour déterminer une liste de sujets de veille. La direction générale du Musée a ensuite approuvé les sujets retenus.

Des consultations externes ont également eu lieu pendant cette phase préparatoire avec des universitaires, un courtier en information... Elles ont permis d'établir la faisabilité du projet et ses différentes modalités.

Une veille thématique expérimentale aura donc lieu pendant deux ans (novembre 1996 - novembre 1998) avec des bilans périodiques.

## 2°/ Sujets de veille 1996-1997.

Pour la première année, trois sujets de veille ont été finalement choisis :

1. Collection de l'art contemporain : politiques et procédures, tendances, impacts.
2. Diffusion de l'art contemporain : nouvelles approches, concepts émergents, événements majeurs.
3. Création et production artistique contemporaine : courants émergents, nouveaux médiums, thématiques, approches critiques et esthétiques.

Ces sujets de veille reflètent le mandat du Musée et rentrent également dans le cadre de la politique de développement des collections.

## 3°/ Organisation de la veille.

La veille thématique repose sur une collaboration entre trois groupes de personnes, appelés cellules de veille, et aussi sur la constitution d'un réseau d'échange avec une trentaine d'institutions.

Le rôle des membres de ces cellules est de signaler des documents ou des événements se rapportant aux thématiques retenues. Ces sujets ayant été définis de manière large, les participants auront la liberté d'attirer l'attention sur des choses très variées, la seule limite fixée étant temporelle. Les documents pourront donc avoir des formes aussi différentes que des actes de colloques, des articles de périodiques, des catalogues d'exposition, des CD-ROM, des films, des livres, des rapports annuels, des rapports de recherche, des sites Web, des vidéos... Ils devront seulement avoir été publiés depuis moins de trois ans.

Quant aux événements, il pourra s'agir aussi bien d'expositions que de performances, de spectacles de danse, de pièces de théâtre, de spectacles pluridisciplinaires, de concerts, de conférences, de débats...

L'identification de ces informations est par elle-même très intéressante. Mais l'intérêt de la veille thématique provient surtout du fait que cette description de type bibliographique sera accompagnée d'une analyse sur la pertinence de l'élément proposé et sur les enjeux qu'il soulève. Cette analyse, diffusée à l'ensemble des membres de la veille, pourra alors faire l'objet de remarques et de commentaires qui permettront sûrement de lancer des débats intéressants.

*a/ cellules de veille et réseau d'échanges.*

\* Cellule de veille de la Médiathèque

La Médiathèque ne veut pas se contenter d'être le maître d'oeuvre de ce projet, ce qui suppose pourtant d'être responsable de la coordination des activités de veille, d'assurer la présentation des résultats obtenus dans des dossiers de recherche, d'acquérir et de traiter les documents signalés. Elle entend bien y apporter une collaboration active. Ses activités de recherche seront axées sur deux éléments :

- dépouillement systématisé des périodiques, des nouvelles parutions et de la documentation produite par les institutions participant au réseau d'échange.
- interrogation systématisée des CD-ROM et des banques de données en ligne.

\* Cellule de veille du Musée

Formée par l'équipe de chercheurs du Musée, elle sera l'occasion de mettre en valeur les lectures et les intérêts des employés du MACM.

\* Cellule externe

Cette dernière cellule de veille regroupe des collaborateurs (universitaires, chercheurs, critiques...) provenant de différents domaines des sciences humaines. Le nombre des membres de cette cellule n'a pas été encore fixé. Le caractère multidisciplinaire de cette cellule garantira des approches différentes des trois sujets soumis à leur réflexion.

\* Réseau d'échange

Ce réseau regroupera vingt à trente institutions et organismes : musées, fondations; centres d'exposition, regroupements et centres d'artistes, organismes culturels, associations. Ils seront choisis en fonction de la similitude de leur mandat ou de leurs centres d'intérêt avec ceux du MACM ou à cause d'approches innovatrices se rapportant aux thématiques de la veille.

Tous les documents produits par ces partenaires seront susceptibles d'être échangés : actes de colloques, affiches, vidéos, cartons d'invitation, catalogues d'exposition, communiqués de presse, politiques, programmes, rapports... Cette documentation collectée par la Médiathèque sera offerte pour être analysée aux membres des cellules.

Ce dernier volet de la veille thématique n'est pas sans rappeler le programme d'échange dont la Médiathèque faisait partie jusqu'à l'année dernière. Le nouveau réseau se différencie du précédent par sa spécialisation beaucoup plus poussée et par le nombre restreint de ses membres.

*b/ diffusion des résultats.*

Les travaux de la veille seront portés à la connaissance du public dans une section du site Web de la Médiathèque. On y trouvera donc différents produits bibliographiques organisés selon les trois sujets de la veille. Il faut noter que chaque participant disposera

d'une page individuelle de présentation où seront mentionnées ses coordonnées, ses publications, ses contributions à la veille. On peut penser que cette page sera motivante et incitera les participants au projet à apporter des contributions de qualité.

La Médiathèque, en diffusant un contenu de haute qualité dans le domaine de l'art contemporain sur le réseau Internet, participe à la recherche sur la transmission de l'information.

## **B. Influence de la veille sur le développement des collections.**

Toutes les conséquences que pourra avoir la veille thématique sur le développement des collections sont difficilement évaluables pour l'instant, le projet n'ayant pas été encore lancé. On peut cependant d'ores et déjà émettre quelques hypothèses.

Le lien entre ce projet et le développement des collections semble très net. L'objectif premier de la politique est d'« indiquer quels sont les documents nécessaires pour appuyer les recherches effectuées en vue de produire une exposition ou un programme éducatif ». Celui de la veille est de signaler des documents permettant de saisir les tendances les plus actuelles de l'art contemporain, en ce qui concerne les collections, la diffusion et la création. On peut ainsi espérer que les conservateurs du Musée disposeront d'un outil performant pour les aider à réaliser tous les choix relatifs aux acquisitions et à la programmation.

De plus, l'organisation de la veille rappelle beaucoup la manière dont les sélections sont effectuées au sein de la Médiathèque. La veille thématique élargit simplement le nombre des « lecteurs-experts » qui participent activement, au moyen de leurs suggestions d'achat, à la sélection des documents. La problématique ne change donc guère pour la Médiathèque : elle pourra continuer à faire des choix d'acquisitions parmi les documents résultant de la veille ; ses décisions d'acquisitions seront même facilitées par le fait que les propositions seront accompagnées d'une analyse permettant de mieux percevoir leur

intérêt. La veille thématique pourrait donc être un instrument de sélection hors pair pour la Médiathèque.

Il faut également mentionner que la direction générale du Musée a été enthousiasmée par la présentation du projet. Il est vrai que la diffusion sur Internet de la veille thématique sera une très bonne publicité pour le Musée et ne peut que consolider la crédibilité de l'institution au niveau de la recherche. Une fois encore, au moyen de son expertise dans le domaine des nouvelles technologies de l'information, la Médiathèque assure la notoriété du Musée d'art contemporain de Montréal.

La veille pourrait également avoir des retombées très positives pour la bibliothèque. Elle lui assure d'abord une considération accrue au sein de l'institution, ce qui est très important dans le contexte actuel de coupures budgétaires. On peut donc penser que la Médiathèque ne sera pas davantage touchée que les autres services du Musée.

Une dernière conséquence pour le moins inattendue de la veille thématique serait l'augmentation du budget d'acquisition de la bibliothèque. La direction générale s'apprêterait en effet à débloquer une somme de 25 000 \$ pour l'achat des documents signalés dans le cadre de la veille.

Le manque d'implication de la bibliothèque dans la recherche des documents proposés aux lecteurs (50% des acquisitions au sens strict ont pour origine une suggestion d'achat, 30% proviennent de dons ou d'échanges) est donc atténué par sa créativité dans de nouveaux domaines. La Médiathèque a commencé son évolution vers ce que Christian Lupovici appelle le nouveau rôle des bibliothèques : « l'essentiel de l'expertise des bibliothécaires consistera en une fonction de filtre et de guide » parmi l'abondance des sources d'information et des moyens d'y accéder<sup>36</sup>.

---

<sup>36</sup> LUPOVICI, Christian. Les bibliothèques et le défi de l'édition électronique. *BBF*, t. 41, n° 1, 1996, p.29.

## CONCLUSION

L'étude de la politique de développement des collections a présenté l'intérêt d'offrir une vision globale, mais pourtant précise de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal. Ses pratiques en matière d'enrichissement des collections ne sont peut-être pas exemplaires, la fonction documentaire étant finalement privilégiée dans les activités de la bibliothèque. Mais il était justement intéressant de confronter sa politique écrite, document répondant assez bien aux exigences théoriques, à la réalité. De cette confrontation ressort la grande complexité du développement des collections qui demande un travail sans relâche. Il résulte de nombreux facteurs et nécessite autant de choix. La décision la plus spectaculaire de la responsable de la Médiathèque est de consacrer très peu de temps au développement de la collection. Elle estime que le Musée ne peut plus supporter les frais d'une collection importante et qu'il lui faut aller à l'essentiel. Parvient-elle à satisfaire ses usagers ? Le rapport de Renaud Cardinal, déjà cité, sur la clientèle de la Médiathèque comporte une enquête de satisfaction. Dans l'ensemble, ce public se montre satisfait de la bibliothèque, même si le niveau de satisfaction envers les documents disponibles (47 % de « très satisfait ») est moindre que celui se rapportant au personnel de la bibliothèque (94 %). Ce taux a donné lieu à un infléchissement du développement des collections : les catalogues d'exposition ont été achetés en plus grand nombre. Mais surtout, on a pu constater que le public réclamait des documents en fait déjà possédés par la bibliothèque. Le problème venait donc moins du contenu de la collection que des accès proposés.

Développer une collection est, en effet, une étape essentielle dans la satisfaction des besoins documentaires des usagers. Mais l'organisation de l'accès aux documents au sens large, accès intellectuel et accès physique, qui a été effleurée au fil de ce mémoire, est aussi importante. Elle conditionne autant les usages que la collection elle-même. On ne saurait trop répéter l'importance du catalogue dans une bibliothèque de recherche. C'est

un outil primordial pour exploiter la collection et beaucoup de soins doivent y être consacrés. C'est vraiment la condition à l'exploitation optimale de la collection.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal.

ARCAND, François et al. Mise en marché d'un service de courtage d'information sur l'art contemporain par la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal. 1993, [48] p. Rapport d'une étude réalisée dans le cadre du programme de Maîtrise pour cadres en exercice de l'Université Concordia.

BÉGIN, Éline. Portrait d'une institution : Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal. *MOQDOC, bulletin d'ARLIS/MOQ*, nov. 1992, vol. 3, n° 1, p. 8.

BÉGIN, Éline. *Procédures pour le traitement du fonds des affiches du Musée d'art contemporain de Montréal*. 1988, 65 p. Rapport d'une étude réalisée dans le cadre du programme de Maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

BOURION, Martine, MARTEL, Sylvain, VÉZINA, Louis. *Étude de cas : la sécurité des collections de la Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal*. 1992, [52] p. Rapport d'une étude réalisée dans le cadre du programme de Maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

CARDINAL, Renaud. *Profil de la clientèle de la Médiathèque du MACM*. 1994, 36 p. Rapport d'une étude de clientèle réalisée par un étudiant du groupe Maîtrise-Conseil, HEC, Université de Montréal.

COLEMAN, A. D. The OVO archives a little magazine in a larger context. *Camera & darkroom, magazine for creative photographers*, dec. 1993, vol. 15, n° 12, p. 67-68.

COVENEY, Richard, SAINT-JACQUES, Nathalie. *Étude du milieu*. 1993, 34 p. Rapport d'une étude réalisée dans le cadre du programme de Maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

GAGNAIRE, Dominique. *La Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal et le fonds des événements publics*. 1992, 34 p. Rapport d'un stage réalisé dans le cadre du programme de Certificat en gestion des documents administratifs et des archives de l'Université du Québec à Montréal.

GAUTHIER, Michelle. Library profile : Musée d'art contemporain. *Special Libraries Association, Eastern Canada chapter/section de l'est du Canada, bulletin*, dec.1993, vol. 59, n° 2, p. 10.

GAUTHIER, Michelle. Les bibliothèques des musées : une espèce menacée ?. *Muse*, automne 1995, vol. 13, n° 3, p. 46-49.

GAUTHIER, Michelle. La Médiathèque. *Le Journal du Musée d'art contemporain de Montréal*. 1991, vol. 2, n° 3, p. 4.

LEIDE, John. *Étude du centre de documentation : Musée d'art contemporain de Montréal*. 1990, [84] p. Rapport d'une étude commandée par le Musée dans le cadre du projet d'informatisation.

LIBOIRON, Christian. Internet : le musée sans murs du cyberesp@ce. *Parcours: l'informateur des arts*, vol. 2, n° 2, 1996.p. 128-129.

MONTPETIT, Francine. Des liens chaleureux entre l'oeuvre et le public. *Le Magazine de la Place-des arts*, mai-juin 1992, vol. 3, n° 5. p. 56-58.

ROY, Sylvie, MERCIER, Marie, LUSSIER, Claude. *Conception d'un système d'indexation des expositions ayant eu lieu au MACM depuis sa fondation*. 1989. Rapport d'une étude réalisée dans le cadre du programme de Maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

DES RUISSEAUX, Lyne et al. *Musée d'art contemporain : système d'analyse des événements spéciaux*. 1988, 57 p. Rapport d'une étude réalisée dans le cadre du programme de Maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal.

VALLÉE, Manon. *Étude des stratégies possibles de marketing applicables aux services offerts ou à créer par le centre de documentation*. 1987, [50] p. Rapport d'une analyse réalisée dans le cadre du programme Master of Library and Information Studies de l'Université McGill.

## **II. Politiques de développement des collections.**

BRANIN, J. J. Information policies for Collection Development Librarians. *Collection Building*, 1989, vol. 9, n°3/4, p.19-23.

BOYARSKI, J. S., HICKEY, K. *Collection Management in the Electronic Age*. Chicago : ALA, 1994.

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisitions : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : Ed. du cercle de la librairie, 1994.

CASSEL, K. A., FUTAS, E. Collection Development Policies. *Collection Building*, 1991, n° 2.

*Collection Management for the 1990's : Proceedings of the Midwest Collection Management and Development Institute University of Illinois at Chicago : August 17-27, 1989*, ed.by Joseph J. Branin, Chicago, London : ALA, 1993.

CURT, Anne. A propos de PDC. *BBF*, 1986, n° 2.

DEMAS, S. et al. The Internet and Collection Development : Mainstreaming Selection of Internet Resources. *Library Resources & Technical Services*, 1995, vol. 39, p. 275-290.

*Developping Public Library Collections, Policies, and Procedures : A How-To-Do-It Manual for Small and Medium Sized Public Libraries*, New York, London : Neal-Schuman Publishers, Inc, 1991.

EVANS, G. Edward. *Developing Library and Information Center Collections*, Englewood, Colorado : Libraries Unlimited Inc., 1995.

FUTAS, E. *Collection Development Policies and Procedures*. Phoenix, AZ : Oryx, 1994.

GARDNER, Richard K. *Library Collections : Their Origin, Selection, and Development*. MacGraw-Hill, 1981.

GORMAN, G. E. , HOWES, B. R. *Collection Development for Libraries*. Chicago, London : Bowker-Saur, 1989.

HAYES, R. M. A Summary of the institute on Collection Development for the Electronic Library. *Library Acquisitions : Practice and theory*, 1990, vol. 14, p. 359-370.

KATZ, William A. *Collection Development : The Selection of Materials for Libraries*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 1980.

KENNEDY, G. A. The Relationship between Acquisitions and Collection Development. *Library Acquisitions : Practice and Theory*, 1983, vol. 7, p. 225-232.

LAGUARDIA, C., BENTLEY, S., Electronic Databases : Will Old Collection Development Policies Still Work ? *Online*, 1992, n° 16.

LOSEE, R. M., Jr. Optimality and the Best Collection : The Goals and Rules of Selectors and Collection Managers. *Collection Management*, 1991, n° 3 /4.

MAGRILL, Rose Mary, CORBIN, John. *Acquisition Management and Collection Development in Libraries*. Chicago, London: American Library Association, 1989.

OSBURN, C. B. Some Practical Observations on the Writing, Implementation and Revision of Collection Development Policy. *Library Resources & Technical Services*, 1979, vol. 23, p. 7-15.

ROWLY, Gordon. *Organisation of Collection Development*. Washington, DC : ARL, Office of Management Services, 1995.

SIMONOT, G. Paris, Texas : Analyse de la politique de développement des collections aux Etats-Unis et en France. *BBF*, 1986, t. 31, n° 2, p. 142-145.

TESNIERE, Valérie. La collection dans tous ses etats. *BBF*, t 40, n° 3, 1995, p. 16-20.

WORTMAN, William A. *Collection Management : Background and Principles*. Chicago : American Library Association, 1989.

### **III. Bibliothèques de musées.**

BIERBAUM, Esther Green. *Museum librarianship : a guide to the provision and management of information services*. Jefferson, NC : McFarland & Company, Inc., Publishers, 1994.

BEGLO, J. Today is for tomorrow. *Art Libraries Journal*, 1994, n° 1.

DES GRIFFIN. Management and leadership in museums. *Australian Library Journal*, May 91, vol. 40, n° 2, p. 125-131.

DONAHUE, Katharine E. S. Building museum library collections. *Museum librarianship*, 1985, p. 21-33.

- ELGAARD, Berit. Museum librarian : everyone's partner. *Museum International*. 1993, vol. 45, n° 4, p. 48-51.
- FREITAG, W. M. Cooperative Collection Development Among Art Libraries. *Art Libraries Journal*, 1986, n° 2.
- HOMULOS, Peter. Museums to libraries : a family of collecting. *Art Libraries Journal*, 1990, vol. 15, n° 1, p. 11-13
- LARSEN, John C. *Museum librarianship*. Hamden : Shoe Strings, 1985, 136 p.
- MONKHOUSE, Valérie ; RATNER, Rhoda S. *The rôle of the library in a museum*. Boston : American Association of museums / Canadian museums Association, 1980.
- ODDOS, Jean-Paul. La Documentation générale du Musée. *Le magazine du Centre*, n° 95, 1996, p16-17.
- SCHMIDT, Catherine. Bibliothèques d'art et art des bibliothèques : réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée. *BBF*, t. 38, n° 1, 1993, p.16-23.
- SIGALA, Stéphanie. Everybody wins : public programs in the museum library. *Art documentation*, Winter 1990, vol. 9, n° 4, p. 187-189.
- SHIMANSKY, D.-D. A policy for the developpement of collections in museum art libraries in United States . *Art libraries Journal*, Winter 1992, vol. 6, n° 3, p. 35-49.
- WYKLE, H. H. Collection Development Policies for Academic Visual Resources Collections. *Art Documentation*, Spring 1988, p. 22-26.

## **ANNEXE I**

Organigramme du Musée d'art contemporain de Montréal

## **ANNEXE II**

Politique de développement des collections de la Médiathèque

### **ANNEXE III**

Liste des 24 bibliothèques membres du réseau des bibliothèques  
gouvernementales du Québec

## **ANNEXE IV**

### **Rencontres**

Louise ALLARD. Musée du Québec, Québec.  
Responsable de la bibliothèque et du centre de documentation.

Johanne DERY. Musée des beaux-arts de Montréal.  
Responsable de la Bibliothèque.

Rosemary HADDAD. Centre canadien d'architecture, Montréal.  
Responsable de la bibliothèque.

Murray WADDINGTON. Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.  
Responsable de la Bibliothèque.